

Sensibilisation aux conseils de la TRNEE sur une stratégie à long terme en matière d'énergie et de changements climatiques

Rapport final

Présenté à

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

21 février 2007

Préparé par :



Stratos Inc.

1404, rue Nicholas, bur. 1

Ottawa (Ontario)

K1N 7B7

Tél. : 613-241-1001

Télec. : 613-241-4758

www.stratos-sts.com



NOTRE VISION

Un monde dans lequel les décideurs de tous les niveaux intègrent la durabilité à leurs interventions afin d'accroître le bien-être écologique et humain.

NOTRE MISSION

Offrir aux entreprises, aux gouvernements et aux organisations des conseils, des renseignements et des outils spécialisés afin de les aider dans l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques et de politiques durables.



Nous vous encourageons à imprimer sur du papier recyclé.
Stratos utilise uniquement du papier recyclé de post-consommation.



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
1.1 CONTEXTE.....	7
1.2 SENSIBILISATION AUX CONSEILS DE LA TRNEE SUR L'ÉNERGIE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 7	
1.3 À PROPOS DE CE RAPPORT.....	8
2 COMMENTAIRES SUR LE MANDAT ET LE RÔLE DE LA TRNEE.....	9
3 COMMENTAIRES SUR L'ANALYSE DE LA TRNEE	9
4 RÉACTIONS GÉNÉRALES AUX CONSEILS DE LA TRNEE SUR L'ÉNERGIE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À LONG TERME.....	12
4.1 POINTS DE VUE SUR LA FAISABILITÉ ET L'APPLICABILITÉ DES CONSEILS	12
4.2 OPINIONS SUR LES MÉCANISMES ET LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION REQUIS	13
5 RÉACTION AUX PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA TRNEE.....	16
5.1 PREMIÈRE PRIORITÉ : LE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE.....	16
5.2 DEUXIÈME PRIORITÉ : LA PRODUCTION D'ÉNERGIE.....	24
5.3 TROISIÈME PRIORITÉ : LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	27
6 QUESTIONS ET VARIATIONS RÉGIONALES.....	29
6.1 PREMIÈRE SÉANCE DE TORONTO (7 NOVEMBRE 2006).....	30
6.2 DEUXIÈME SÉANCE DE TORONTO (8 NOVEMBRE 2006)	31
6.3 SÉANCE DE MONTRÉAL (10 NOVEMBRE 2006).....	31
6.4 SÉANCE DE YELLOWKNIFE (20 NOVEMBRE 2006)	32
• LA CONTRIBUTION QUE LES COLLECTIVITÉS DU NORD POURRAIENT APPORTER EN TANT QUE SITES « PILOTES » POUR DES PROPOSITIONS ET DES DÉVELOPPEMENTS NOUVEAUX.	32
6.5 SÉANCE D'EDMONTON (22 NOVEMBRE 2006)	32
• L'IMPORTANCE D'ÉTABLIR DES CADRES LÉGISLATIFS, RÉGLEMENTAIRES, FISCAUX, STRATÉGIQUES ET DE PLANIFICATION ADÉQUATS AFIN D'ÉtudIER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉNERGIE.	33
6.6 SÉANCE DE VANCOUVER (24 NOVEMBRE 2006)	33
• L'IMPORTANCE D'ÉTABLIR DES CADRES LÉGISLATIFS, RÉGLEMENTAIRES, FISCAUX, STRATÉGIQUES ET DE PLANIFICATION ADÉQUATS AFIN D'ÉtudIER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉNERGIE.	34
6.7 SÉANCE DE CALGARY (28 NOVEMBRE 2006).....	34
6.8 SÉANCE D'OTTAWA (30 NOVEMBRE 2006).....	34
6.9 SÉANCE DE MONCTON (5 DÉCEMBRE 2006)	35
6.10 SÉANCE DE WINNIPEG (7 DÉCEMBRE 2006)	36
7 CONCLUSIONS	36
ANNEXE I : LISTE DES ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES AUX SÉANCES DE SENSIBILISATION.....	39
ANNEXE II : MODÈLE D'ORDRE DU JOUR D'UNE SÉANCE DE SENSIBILISATION ...	50

Sommaire

Contexte et objectifs – En juin 2006, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a publié une note consultative intitulée « *Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques* ». Cette note établit une série de 31 « coins de cale » sur la réduction des gaz à effet de serre correspondant à des technologies ou des stratégies déjà existantes et qui pourraient servir à atteindre une réduction globale de 60 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre, offrant ainsi une possibilité au Canada de répondre à ses besoins futurs d'énergie (2050) tout en relevant les défis environnementaux urgents en matière de changement climatique et de qualité de l'air.

Afin de faciliter la présentation et l'analyse, la note résume les 31 coins de cale technologiques en trois priorités stratégiques, soit :

- **première priorité stratégique : le rendement énergétique** – axé sur les secteurs résidentiel et des services, l'industrie et les transports;
- **deuxième priorité : la production d'énergie** – axée sur la capture et le stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier d'aval;
- **troisième priorité stratégique : la production d'électricité** – axée sur les sources d'énergie renouvelable ainsi que la capture et le stockage du carbone pour la production d'électricité à partir du charbon.

Au cours de l'automne 2006 (du 6 novembre au 6 décembre), la TRNEE a organisé des séances de sensibilisation dans neuf villes canadiennes. Les séances avaient pour objectif de présenter les conclusions de la note de la TRNEE et de s'en servir pour amorcer un débat et obtenir des commentaires de la part d'intervenants bien informés, dans diverses régions du Canada. Environ 470 personnes ont participé aux séances, la plupart sur invitation. Les participants étaient également invités à exprimer des commentaires et des suggestions supplémentaires par le biais du processus de consultation en direct de la TRNEE du 7 novembre au 21 décembre. En outre, un petit nombre de personnes et d'organismes ont présenté des commentaires écrits à la TRNEE.

Commentaires généraux sur l'analyse de la TRNEE – Les participants ont généralement exprimé un appui important à l'analyse entreprise par IFC Consulting pour aider la TRNEE à préparer la note consultative. Ils ont particulièrement louangé la perspective globale de l'analyse qui a tenu compte d'une vaste gamme de secteurs et de technologies existantes et utilisé l'analyse des coins de cale en tant qu'outil pédagogique et de discussion. La plupart des participants, à quelques exceptions près, ont également accordé beaucoup d'appui à l'importance donnée à l'utilisateur final de l'énergie dans l'analyse. Quelques participants ont laissé entendre qu'il serait plus approprié d'insister sur le principe du « pollueur-payeur » pour l'émetteur réel de carbone.

Les participants ont présenté un certain nombre de suggestions afin d'améliorer l'analyse, dont :

1. s'assurer que l'objectif à long terme est appuyé par les meilleures données scientifiques qui soient;
2. élaborer d'autres scénarios et analyses;
3. inclure les émissions qui ne sont pas liées à l'énergie dans l'analyse;
4. entreprendre une analyse coûts-avantages, dont les coûts externes, afin de classer les coins de cale et de déterminer où les interventions seraient les plus efficaces;
5. analyser les répercussions de coins de cale supplémentaires, tels que la bioséquestration, l'énergie thermique, le transport aérien et les modifications des comportements.

Les participants ont également exprimé des inquiétudes à l'égard d'un certain nombre d'hypothèses relatives à des technologies précises qu'ils estimaient être soit trop optimistes, soit trop conservatrices.

Opinions sur la faisabilité et l'applicabilité des conseils – En général, les participants ont convenu que la note consultative fournissait une analyse crédible et que les réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre proposées sont à la fois réalisables au plan technique et nécessaires. Quelques participants et exposés ont soulevé des questions sur la faisabilité de l'échelle d'application pour des mesures techniques précises dans la note consultative ou ont précisé certaines technologies qui pourraient jouer un rôle encore plus important en matière de réduction des gaz à effet de serre. Les participants ont souligné à plusieurs reprises que la réalisation des réductions importantes exigées était moins une question de faisabilité technique qu'une question de volonté politique et sociétale. Néanmoins, un grand nombre d'entre eux ont conseillé à la TRNEE d'insister sur la nature réellement transformative et éventuellement interventionniste de l'entreprise qui sera requise par les gouvernements, l'industrie et les Canadiens pour atteindre ces objectifs.

Bien que la note consultative ait été perçue comme une première étape positive, la plupart des participants ont indiqué que, pour être plus crédible, elle devait aller au-delà d'une analyse technologique et évaluer des facteurs économiques, environnementaux et sociaux plus vastes. Dans cet ordre d'idées, ils ont proposé qu'une série d'analyses supplémentaires soient effectuées pour accroître la crédibilité des conseils. Certains participants se sont également montrés inquiets du fait que le Conseil représente un statu quo technologique plutôt que d'insister sur des virages majeurs chez les consommateurs, dans les comportements et dans les modes d'utilisation de l'énergie.

Opinions sur les mécanismes et les outils d'intervention – Les participants ont indiqué qu'une vaste gamme de mécanismes et d'outils d'intervention sera requise et ont souligné la nécessité immédiate de signaux clairs et de mesures pour réaliser des réductions importantes des gaz à effet de serre à long terme. De façon plus évidente, les participants ont souligné la nécessité d'établir un contexte fiscal qui favorise la rotation du capital et des investissements importants dans la productivité et le changement structurel au sein de l'industrie. Les participants ont également exprimé leur frustration générale relativement à l'annulation récente d'initiatives importantes du gouvernement fédéral, comme le

Programme ÉnerGuide pour les maisons, et lancé un message unanime aux gouvernements lui demandant de cesser d'émettre des messages contradictoires et de commencer à faire preuve de leadership et d'engagement à l'égard de réductions importantes et à long terme des émissions de gaz à effet de serre.

Sept grandes catégories d'outils d'intervention et d'approches ont été soulevées à maintes reprises par les participants, bien qu'aucune d'elles n'ait été appuyée à l'unanimité et que chacune ait eu ses détracteurs :

1. l'élaboration et la mise en œuvre de signaux de prix clairs et significatifs pour les émissions de carbone;
2. des mesures visant à éliminer les obstacles au déploiement et au développement de technologies et à promouvoir et à stimuler ces dernières;
3. l'élaboration et la mise en œuvre de règlements et de normes axés sur le rendement;
4. des mesures d'harmonisation et d'intégration de politiques sur l'air, l'énergie et le climat;
5. l'élaboration de méthodes de gouvernance partagée qui reconnaissent l'administration et les acteurs touchés dans les différents secteurs des coins de cale;
6. l'éducation et la sensibilisation soutenues du public afin de l'informer et de promouvoir des changements de comportement parmi les Canadiens;
7. l'engagement à l'égard de la recherche et du développement à l'échelle nationale, continentale et mondiale.

Réaction aux priorités stratégiques de la TRNEE

Première priorité : le rendement énergétique – Les participants étaient généralement d'accord avec la conclusion de la TRNEE précisant que d'importantes possibilités d'améliorations du rendement énergétique existaient dans les secteurs des résidences et des immeubles commerciaux. Cependant, un certain nombre d'entre eux ont laissé croire que la note consultative de la TRNEE pourrait être trop optimiste quant à la mesure dans laquelle les maisons existantes peuvent être modernisées en l'absence de mesures incitatives directes ou d'accès à du capital à prix abordable. Certains ont demandé de mettre l'accent sur les nouveaux édifices. Ils ont aussi insisté sur l'importance de la formation et du développement des capacités dans le secteur des métiers spécialisés ainsi que de la contribution éventuelle à cet objectif à l'aide de programmes de vérification tels que le Programme ÉnerGuide pour les maisons.

En général, les participants ont indiqué que le scénario de la TRNEE pour les améliorations du rendement énergétique dans la consommation de l'énergie industrielle était également réalisable, à condition que des signaux clairs et adéquats soient émis. Un certain nombre de participants, particulièrement les représentants des secteurs de l'industrie, ont exprimé des inquiétudes relativement à l'hypothèse de la note consultative de la TRNEE selon laquelle le secteur de l'industrie primaire connaîtrait des améliorations du rendement énergétique d'au

moins 2 p. 100 par année. À leur avis, cette hypothèse est trop optimiste. Ces participants ont prié la TRNEE d'accorder plus d'importance à l'accélération des changements structurels à plus long terme dans les secteurs appropriés.

Les participants ont aussi signalé invariablement trois principaux obstacles à étudier afin d'appuyer les efforts de l'industrie et des gouvernements dans ces secteurs :

- l'absence d'une analyse de rentabilisation convaincante pour apporter des améliorations importantes en matière de rendement énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre;
- la nécessité pour les gouvernements de coordonner et de rationaliser des initiatives stratégiques liées au changement climatique, à l'énergie et à l'air pur;
- la nécessité d'examiner et de modifier les processus d'émission de permis et d'approbation afin d'éliminer les restrictions ou les entraves au déploiement de nouvelles technologies et de projets pilotes.

Les participants se sont largement entendus sur l'importance stratégique de réaliser des réductions d'émissions dans le secteur des transports. Ils ont généralement convenu que les hypothèses contenues dans la note consultative de la TRNEE relativement aux améliorations du rendement énergétique des véhicules personnels et servant au transport des marchandises étaient réalisables. Cependant, quelques-uns d'entre eux, dont des représentants de l'industrie des constructeurs de véhicules, ont perçu ces hypothèses comme problématiques et impossibles à appuyer scientifiquement sans la naissance d'une technologie révolutionnaire plutôt qu'à court terme et sans des modifications importantes à l'infrastructure. Ces participants ont demandé à la TRNEE de reconnaître que ce sont les acheteurs qui choisissent en bout de ligne et que l'industrie ne fabriquera pas de véhicules que le consommateur n'achètera pas. Les participants ont aussi souligné l'importance d'apporter des changements structurels à la « forme urbaine » des collectivités canadiennes pour réduire la nécessité d'utiliser un véhicule personnel.

Deuxième priorité : la production d'énergie – Les participants ont exprimé des points de vue partagés sur la pertinence de la capture et du stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier d'aval comme priorité stratégique. Certains participants ont indiqué leur appui à la priorité stratégique, ajoutant que les risques et les coûts liés au stockage du carbone sont gérables et que la technologie est essentielle et nécessaire si le Canada veut continuer à jouer un important rôle d'exportateur d'énergie. D'autres participants ont exprimé leur inquiétude relativement au fait que la note consultative de TRNEE insistait trop sur cette technologie, en raison du manque de preuves de son efficacité et de la compréhension limitée des coûts et des risques. D'autres ont indiqué que la technologie pourrait ne pas représenter une solution à long terme, mais qu'elle pourrait jouer un rôle important à moyen terme, faisant gagner du temps pendant que des technologies moins axées sur le carbone sont mises en avant-plan. D'autres participants ont indiqué qu'il faudrait accorder une plus grande priorité à d'autres formes de stockage, dont la bioséquestration et la séquestration dans le sol. Malgré les points de vue partagés présentés, les participants ont largement convenu que le développement et le déploiement

de la technologie ne seront pas futiles et exigeront une attention soutenue de la part des décideurs.

Troisième priorité : la production d'électricité – Les participants ont généralement convenu qu'il existe une possibilité importante de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité et que cette possibilité est pertinente en tant que priorité stratégique. Un appui général a été apporté à l'approche du portefeuille global proposée dans la note consultative. Cependant, les participants avaient des points de vue partagés sur la faisabilité éventuelle de la pénétration d'énergies renouvelables particulières, comme l'énergie éolienne. De même, des opinions partagées ont été exprimées en ce qui a trait à l'apport potentiel de la cogénération industrielle. Une autre intervention courante avait trait à la sous-estimation, dans la note consultative, de la contribution potentielle d'autres technologies comme l'énergie nucléaire, l'énergie hydroélectrique, l'énergie verte, l'énergie solaire, l'énergie marémotrice et l'énergie tirée des déchets. Enfin, un certain nombre de participants ont signalé que la dépendance continue, voire plus élevée, de la production électrique à base de charbon était possible, jusqu'après le milieu du siècle, et ont demandé à la TRNEE d'insister sur l'adoption d'une production à base de charbon plus écologique.

Les participants ont recommandé que la TRNEE conseille au gouvernement fédéral de ne pas mettre en œuvre unilatéralement des approches et des mécanismes fédéraux-nationaux relatifs à la production d'électricité, mais plutôt de s'assurer de promouvoir une combinaison plus efficace et plus efficiente de productions dans chaque région et administration productrices.

Enjeux et variations à l'échelle régionale – La portée et la nature des messages entendus ont été les mêmes pendant les dix séances de sensibilisation. Cependant, chacune comportait des échanges et l'examen d'enjeux particulièrement importants pour les participants régionaux. Une courte discussion des principaux thèmes entendus à chaque séance fait partie du présent rapport.

Prochaines étapes – Les résultats de la séance de sensibilisation, du dialogue en direct et des commentaires écrits seront présentés au ministre fédéral de l'Environnement en mars 2007, après quoi ils seront publiés sur le site Web de la TRNEE à l'adresse www.nrtee-trnee.ca.

Introduction

1.1 Contexte

En juin 2006, la TRNEE a publié ses « Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques » au Canada. Ces conseils, fondés sur une analyse entreprise par IFC Consulting, fournissent un scénario éventuel selon lequel le Canada peut répondre à ses besoins énergétiques prévus en 2050, tout en relevant les défis environnementaux urgents en matière de changement climatique et de qualité de l'air.

Ces conseils établissent une série de 31 mesures ou « coins de cale » de réduction des gaz à effet de serre fondés sur des technologies ou des stratégies déjà existantes ou sur le point d'être déployées et qui pourraient atteindre une réduction globale de 60 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux émissions de 2003. Cet objectif est semblable à ceux qui ont été établis ou qui sont envisagés dans d'autres pays de l'OCDE comme le Royaume-Uni et la Suède. Afin d'en faciliter la présentation et l'analyse, les 31 technologies et stratégies des coins de cale ont été regroupées en trois priorités stratégiques et en sept mesures.

1. Première priorité stratégique : le rendement énergétique
 - a. Mesures pour les secteurs des services et résidentiel
 - b. Mesures pour le secteur industriel
 - c. Mesures pour le secteur des transports
2. Deuxième priorité stratégique : la production d'énergie
 - a. Capture et stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier
3. Troisième priorité stratégique : la production d'électricité
 - a. Mesures visant à promouvoir la production d'énergies renouvelables
 - b. Mesures de cogénération
 - c. Production d'électricité à partir de charbon écologique à l'aide de la capture et du stockage du carbone

1.2 Sensibilisation aux conseils de la TRNEE sur l'énergie et les changements climatiques

La TRNEE a organisé des discussions sur l'approche éventuelle à long terme du Canada en matière d'énergie et de changement climatique en tenant des séances de dix jours dans neuf villes canadiennes à l'automne 2006. Ces séances poursuivaient les objectifs suivants :

1. présenter les résultats de la note consultative de la TRNEE;
2. obtenir des commentaires d'intervenants bien informés dans différentes régions du Canada sur les principales conclusions de la note consultative, dont :
 - des commentaires techniques sur l'analyse du scénario;

- les trois priorités stratégiques établies par la TRNEE, les mesures de technologie précises pour chacune d'entre elles et leurs incidences sur les politiques générales.

Les séances de sensibilisation regroupaient des représentants clés des secteurs des affaires (pétrole et gaz, transports, agriculture, industries de production d'électricité, etc.), non gouvernementaux, universitaires et gouvernementaux (provincial, municipal et fédéral). Environ 470 personnes y ont participé. L'annexe I énumère les organismes représentés aux séances.

Les séances étaient présidées par différents membres de la TRNEE. Le même ordre du jour a servi à chacune d'elles (annexe II) et comprenait une présentation sommaire de la note consultative de la TRNEE par le président, suivie d'une présentation détaillée par le vice-président d'IFC Consulting, Ralpho Torrie, sur l'analyse technique étayant la note consultative. Les séances étaient animées par Stratos Inc.

Les participants étaient invités à poser des questions et à formuler des commentaires sur le mandat de la TRNEE et sur l'analyse effectuée par ICF Consulting. On leur a ensuite demandé d'exprimer leurs premières réactions à l'applicabilité et à la faisabilité de la note consultative de la TRNEE et aussi de commenter les mécanismes d'intervention généraux qui s'avéreraient nécessaires afin d'amorcer des mesures sur les diverses possibilités de réduction d'émissions établies dans la note consultative. Au cours de l'après-midi, les participants étaient invités à discuter de la faisabilité, des occasions et des contraintes, ainsi que des signaux clairs requis pour réduire les émissions de GES pour chacune des trois priorités stratégiques.

On a également invité les participants à formuler des commentaires et des suggestions supplémentaires par le biais d'une consultation en direct de la TRNEE. Quelques personnes et organismes ont présenté des commentaires écrits à la TRNEE. Ceux-ci font également partie du présent rapport.

1.3 À propos de ce rapport

Ce rapport sommaire expose les grandes lignes des principales interventions des séances de sensibilisation et souligne également les enjeux et les variations à l'échelle régionale dans les messages entendus dans les diverses villes au cours des séances en personne. Ce rapport a pour but de saisir de façon succincte et fidèle tant les points de vue communs que les perspectives plus vastes présentés par les participants, dont des commentaires exprimés par des personnes qui peuvent prêter à la controverse et, dans certains cas, être inexacts.

Il importe de signaler que, étant donné que ce rapport a pour but de présenter une synthèse des messages clés entendus, les réponses fournies par la TRNEE et les consultants sur des questions de clarification et d'intention n'en font pas partie. Ce rapport sommaire n'attribue aucun commentaire à des participants individuels.

2 Commentaires sur le mandat et le rôle de la TRNEE

Les participants ont demandé des précisions et soulevé un certain nombre de questions sur la nature du mandat de la TRNEE relativement à cette entreprise et à d'autres, dont :

- le lien entre le mandat de la TRNEE (fournir une analyse indépendante et des conseils au gouvernement) et son rôle consistant à conseiller le gouvernement fédéral sur les objectifs à plus court terme en vertu du projet de loi sur la qualité de l'air;
- les plans de la TRNEE pour passer au rôle de « catalyseur » en cette matière et pour d'autres questions;
- l'objectif visant à se concentrer uniquement sur les questions liées à l'énergie et sur des solutions centrées sur la technologie;
- le mandat de la TRNEE, s'il y a lieu, d'élaborer ses conseils en tenant dûment compte du contexte continental et mondial;
- le fondement de l'objectif de réduction de 60 p. 100 établi dans la note consultative;
- l'obtention du mandat, s'il y a lieu, par la TRNEE d'entreprendre une analyse supplémentaire et l'élaboration d'autres scénarios;
- les antécédents du gouvernement en matière de réaction aux conseils de la TRNEE.

3 Commentaires sur l'analyse de la TRNEE

Les participants ont généralement exprimé un appui important à l'analyse entreprise par IFC Consulting pour aider la TRNEE à préparer cette note et un intérêt marqué à poursuivre un dialogue national sur les questions de l'énergie et du changement climatique. Ils ont particulièrement louangé la perspective globale de l'analyse qui a tenu compte d'une vaste gamme de secteurs et de technologies existantes comme approche retenue. Ils ont également signalé que l'analyse par coins de cale jouait un rôle important en tant qu'outil pédagogique et moyen d'appuyer l'engagement public et la discussion. La plupart des participants, à quelques exceptions près, ont également accordé beaucoup d'appui à l'importance donnée à l'utilisateur final de l'énergie dans l'analyse. Quelques participants n'ont pas appuyé cette approche et ont laissé entendre qu'il serait plus approprié d'insister sur le principe du « pollueur-payeur » pour l'émetteur réel de carbone.

Voici certains des aspects positifs de l'analyse les plus souvent exprimés par les participants :

- la référence au statu quo était fondée sur un PIB raisonnable, l'accroissement de la population et les hypothèses de consommation d'énergie, bien que certains participants aient mis en doute la disponibilité permanente des combustibles fossiles aux prix actuels et prévus et les hypothèses liées aux futures stratégies énergétiques;
- la méthode et les résultats de l'analyse sont très compatibles avec le travail effectué dans d'autres pays de l'OCDE et par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat;

- l'analyse donne le signal qui convient aux décideurs, principalement que des réductions importantes sont nécessaires, qu'il faut les entreprendre maintenant et que des signaux cohérents et puissants sont nécessaires afin d'amorcer les mesures requises.

Les participants ont également présenté les suggestions suivantes afin d'améliorer l'analyse.

1. L'objectif à long terme doit être guidé par les meilleures données scientifiques existantes, ce qui pourrait donner à penser qu'une réduction de 60 p. 100 ne serait pas suffisante.
2. L'élaboration de scénarios et d'analyses supplémentaires afin de refléter :
 - a. le statu quo ou une croissance réduite pour les sables pétrolifères, y compris un scénario de valorisation des différentes parts des sables pétrolifères au Canada;
 - b. des analyses régionales ou propres aux provinces pour refléter les contraintes et les occasions régionales et aider à éclairer la prise de décisions à l'échelle régionale;
 - c. un scénario comprenant une pénétration plus marquée des technologies transformatives et émergentes;
 - d. un scénario de rechange pour la capture et le stockage du carbone (« Plan B ») au cas où cette technologie ne se révélerait pas une solution viable;
 - e. un scénario de croissance économique plus faible et plus forte.
3. L'inclusion d'émissions non liées à l'énergie dans l'analyse.
4. L'inclusion des répercussions du changement climatique sur la mise en œuvre des coins de cale établis (p. ex. les effets du changement climatique sur les niveaux des réservoirs et la capacité hydroélectrique connexe).
5. L'incorporation de l'analyse coûts-avantages, dont les coûts externes, afin de classer les coins de cale et de déterminer où les interventions seraient les plus efficaces.
6. Un modèle et un compte rendu plus efficaces de l'ensemble de l'équilibre entre les importations et les exportations canadiennes et un examen plus poussé de l'exclusion que fait l'analyse des émissions provenant des exportations de pétrole et de gaz.
7. Une évaluation des répercussions des principales tendances mondiales sur l'analyse, dont :
 - a. la sécurité énergétique et la disponibilité du pétrole et du gaz naturel à long terme aux prix hypothétiques;
 - b. la demande croissante pour les matières premières et l'énergie canadiennes de la part des économies en expansion comme la Chine.

8. L'élaboration et l'analyse des répercussions de coins de cale supplémentaires, touchant particulièrement :
 - a. l'énergie thermique;
 - b. les émissions du transport aérien;
 - c. la séquestration biologique;
 - d. les changements sociaux et comportementaux;
 - e. la technologie transformative émergente.

En raison de l'importance du coin de cale sur le rendement énergétique dans l'analyse, l'une des préoccupations souvent exprimées par les participants était que l'analyse n'avait pas tenu suffisamment compte de l'effet possible du « phénomène de rebond » selon lequel les gains en matière de rendement énergétique enregistrés dans le passé ont invariablement été dépassés par une consommation accrue d'énergie attribuable à une consommation supplémentaire et à l'arrivée de nouvelles utilisations de l'énergie dans l'économie et les foyers.

Enfin, les participants ont manifesté des inquiétudes au sujet d'un certain nombre d'hypothèses servant de fondement à l'analyse. Certains avaient l'impression que des hypothèses précises étaient trop optimistes, tandis que d'autres percevaient ces mêmes hypothèses comme trop conservatrices relativement à la contribution aux réductions des émissions qui pourraient être réalisées d'ici 2050. Les hypothèses les plus souvent discutées à cet égard comprenaient :

- les hypothèses sur la pénétration des éoliennes;
- les hypothèses sur l'apport potentiel de l'énergie hydroélectrique, nucléaire et tirée des déchets aux coins de cale énergétique, géothermique et de la cogénération;
- les hypothèses sur l'apport des technologies émergentes comme l'énergie marémotrice, solaire et à partir de la biomasse cellulosique;
- les hypothèses sur l'apport de la capture et du stockage du carbone;
- le montant prévu et la faisabilité de l'utilisation du biodiésel dans le secteur des transports;
- le rôle de la forme urbaine relativement au rendement énergétique des véhicules et des immeubles;
- la capacité de réaliser les améliorations prévues en matière de rendement des véhicules à passagers et servant au transport de marchandises;
- la capacité de réaliser constamment des améliorations marquées en matière de rendement énergétique dans des secteurs clés tels que les mines, le ciment et les produits chimiques.

4 Réactions générales aux conseils de la TRNEE sur l'énergie et le changement climatique à long terme

4.1 Points de vue sur la faisabilité et l'applicabilité des conseils

En général, les participants ont convenu que la note consultative fournissait une analyse crédible et que les réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre proposées sont à la fois réalisables au plan technique et nécessaires. Ils ont souligné invariablement que la réalisation des réductions exigées était moins une question de faisabilité technique qu'une question de volonté politique et sociétale ainsi que de nécessité d'établir une politique et un cadre fiscal de soutien. À ce chapitre, la note consultative et sa demande d'un signal à long terme sur des réductions d'émissions considérables à long terme ont été perçues comme étant importantes et opportunes et une première étape efficace. Cependant, de nombreux participants ont exprimé une mise en garde en affirmant que la réalisation du type de réductions décrites ne serait pas facile et ont conseillé à la TRNEE d'insister sur la nature réellement transformative et éventuellement interventionniste de cette entreprise qui sera requise par les gouvernements, l'industrie et les Canadiens pour atteindre ces objectifs. Il faut également signaler qu'aucun de ces participants n'a mis explicitement en doute la nécessité pressante pour l'environnement de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que la note consultative ait été perçue comme une première étape positive, la plupart des participants ont indiqué qu'elle devait aller au-delà d'une analyse technologique et évaluer des facteurs économiques, environnementaux et sociaux plus vastes. Dans cet ordre d'idées, ils ont proposé qu'une série d'analyses supplémentaires soient effectuées. Une telle analyse devrait intégrer une analyse économique comprenant la définition des exigences d'investissement de capitaux, les questions de concurrence et les coûts externes tels que les impacts environnementaux et le coût de l'inaction.

Certains participants ont aussi exprimé leur inquiétude relativement au fait que la note consultative, même si elle propose des réductions importantes des gaz à effet de serre à l'aide d'une dépendance réduite des combustibles fossiles, représente encore le statu quo et des solutions technologiques plutôt qu'une approche visant à réaliser une économie vraiment durable et à faible taux de carbone. On a laissé entendre que le conseil doit établir un engagement profond et fondamental à l'égard de la durabilité en examinant des concepts tels que l'autosuffisance énergétique et en analysant les hypothèses sur la croissance de la population et de l'économie qui sont le fondement de l'analyse technique actuelle. On a aussi conseillé à la TRNEE de souligner l'importance de la sensibilisation, de l'engagement et de l'éducation du public pour réaliser des modifications importantes aux comportements des consommateurs et personnels.

4.2 Opinions sur les mécanismes et les instruments d'intervention requis

Les participants ont exprimé les messages clés qui suivent relativement aux mécanismes et aux outils d'intervention :

- une vaste gamme de mécanismes et d'outils d'intervention sera requise;
- des signaux clairs immédiats et des mesures à court terme sont nécessaires afin de réaliser des réductions considérables des gaz à effet de serre à long terme;
- la disponibilité de technologies ne constitue pas la contrainte;
- une grande attention doit être accordée à l'élimination de nombreux obstacles sociaux, économiques et politiques.

Les participants ont soulevé à plusieurs reprises sept grandes catégories d'approches et d'outils d'intervention :

1. l'élaboration et la mise en œuvre de signaux de prix clairs et significatifs pour les émissions de carbone;
2. des mesures visant à éliminer les obstacles au déploiement et au développement de technologies, à les promouvoir, à les faciliter et à les stimuler;
3. l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'harmonisation et d'intégration de politiques sur l'air, l'énergie et le climat;
4. l'élaboration de méthodes de gouvernance partagée qui reconnaissent l'administration et les acteurs touchés dans les différents secteurs des coins de cale;
5. l'éducation et la sensibilisation soutenues du public afin de l'informer et de promouvoir des changements de comportement parmi les Canadiens;
6. l'engagement à l'égard de la recherche et du développement à l'échelle nationale, continentale et mondiale;
7. la mise en œuvre de règlements et de normes axés sur le rendement;

Les participants ont indiqué qu'une vaste gamme de mécanismes et d'instruments d'intervention sera requise et ont souligné la nécessité de signaux clairs immédiats et de mesures à court terme pour réaliser des réductions importantes des gaz à effet de serre à long terme. Ils ont signalé que l'économie est riche en occasions et en technologies qui permettent de réduire les gaz à effet de serre et qui pourraient être mises en œuvre immédiatement. À leur avis, la disponibilité des technologies ne constituait pas la contrainte. Il faut plutôt accorder une grande attention aux nombreuses entraves aux mesures.

On a proposé d'orienter les politiques gouvernementales vers le déploiement rapide des technologies actuellement réalisables, comme l'énergie éolienne et la conservation et le déploiement ultérieur de technologies moins éprouvées, telles que la capture et le stockage du carbone. Un message constant exprimé dans la plupart des séances de sensibilisation était de demander aux gouvernements de tous les ordres de cesser d'émettre des messages contradictoires et de commencer à faire preuve de leadership et d'engagement à l'égard de réductions considérables et à long terme des émissions de gaz à effet de serre. Plus précisément, sept grandes catégories d'outils et d'approches d'intervention ont été établies.

1. Signaux de prix

De nombreux participants ont laissé entendre que le signal de prix le plus important comporte l'élaboration et la mise en œuvre d'un signal de prix clair et significatif pour le

carbone. Différentes suggestions ont été apportées afin d'établir un tel signal de prix, dont une taxe sur les émissions carboniques, l'attribution et la vente aux enchères de permis d'émission de carbone et des taxations avec remise. De nombreux participants ont également souligné que l'établissement d'un système d'échange et de compensation serait important pour améliorer l'efficacité et l'efficacité d'un signal de prix du carbone. Les participants ont également indiqué une nette préférence pour le « recyclage » des revenus tirés du signal du prix du carbone pour les consommateurs d'énergie afin de contrebalancer le coût accru du carbone.

2. Facilitation du déploiement technologique

De nombreux participants ont souligné que le déploiement technologique demeurerait le principal obstacle aux améliorations significatives du rendement énergétique et aux réductions d'émissions. Parmi les obstacles au déploiement rapide et dynamique de la technologie décelés, on trouve :

- un contexte fiscal inopportun qui n'encourage pas la rotation du capital et les investissements majeurs dans la productivité et le changement structurel au sein de l'industrie;
- le manque d'analyses de rentabilisation en l'absence d'un prix du carbone ou de mesures incitatives pour déployer les technologies existantes. L'accès d'investissement en capital en l'absence d'un engagement clair et à long terme à l'égard du changement climatique a été perçu comme une contrainte particulière;
- l'ensemble de structures réglementaires provinciales, fédérales et continentales disparates traitant des domaines clés tels que les transports, la construction d'immeubles résidentiels et commerciaux et la production d'électricité. On a particulièrement incité la TRNEE à examiner les obstacles réglementaires existant à l'extérieur des domaines de politiques énergétiques et environnementales;
- les restrictions et les obstacles imposés par les systèmes d'approbation et d'attribution de permis qui n'étaient pas conçus pour appuyer la démonstration technologique ou les projets pilotes ni pour tenir compte de l'échelle réduite et de la nature hétérogène d'un grand nombre de technologies qui doivent être déployées;
- la présence généralisée du syndrome « pas dans ma cour » qui contribue à la frustration et au ralentissement du rythme de déploiement de technologies nouvelles et aux impacts moins importants;
- le manque d'engagement soutenu à l'égard du rendement énergétique, du changement climatique et des programmes et des activités à différents ordres de gouvernement;
- le manque de compétences, de capacités et de connaissances adéquates au sein des domaines techniques clés.

Les participants ont exprimé à plusieurs reprises leur frustration à l'égard de l'annulation récente d'initiatives fédérales qui avaient pour but de faciliter le déploiement de technologies disponibles. Ils ont également exprimé leur frustration à l'égard du fait que de nombreuses technologies canadiennes sont largement utilisées dans d'autres pays, mais qu'en raison du manque de signaux clairs, elles sont absentes du marché canadien. Les

participants ont demandé à la TRNEE de conseiller aux gouvernements de travailler ferme à la suppression de ces obstacles et de veiller au déploiement étendu et opportun de technologies facilement accessibles.

3. Règlements et normes

Les participants ont invariablement exprimé la nécessité d'établir des normes de rendement et des règlements comme moyen d'atteindre les objectifs énoncés en matière de politiques de façon efficace, équitable et efficiente. Les normes et les règlements étaient perçus comme étant appropriés pour un certain nombre de catégories de produits et de processus, dont :

- les véhicules;
- les appareils électroménagers;
- les appareils de chauffage;
- les biens de consommation;
- les codes du bâtiment;
- les procédés industriels.

Cependant, cet appui n'est pas unanime. Certains participants ont exprimé une préférence pour des méthodes volontaires, en reconnaissant que ces dernières doivent être appuyées par des signaux clairs.

4. Harmonisation et intégration d'une politique sur l'air et le climat

Les participants ont établi un certain nombre de cas où les objectifs et les approches de la politique visant à traiter la qualité de l'air et les principaux contaminants atmosphériques sont allés à l'encontre des objectifs énoncés d'amélioration du rendement énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'importance d'intégrer et d'harmoniser ces secteurs politiques a été soulignée à plusieurs reprises par les participants. De même, ils ont insisté sur la nécessité d'intégrer la politique énergétique et sur les changements climatiques et d'autres secteurs, dont l'habitation et les transports. L'importance de mandater divers organismes fédéraux et provinciaux ou territoriaux et municipaux et ministères pour traiter explicitement des questions climatiques et énergétiques a été soulignée à de nombreuses occasions.

5. Élaboration d'approches de gouvernance partagée

Bien que le conseil de la TRNEE soit destiné au gouvernement fédéral, les participants ont fait remarquer à plusieurs reprises que les responsabilités des divers secteurs politiques établis incombent à de nombreux acteurs, dont les provinces et les territoires, les administrations municipales, l'industrie ainsi que les Canadiens et les organisations de la société civile qui les représentent. On a conseillé à la TRNEE de souligner l'importance d'établir des dispositions de gouvernance partagée adéquates afin d'orienter et de surveiller les développements de cet important dossier.

6. Éducation et sensibilisation soutenues du public

De nombreux participants ont souligné la nécessité de modifier les choix et les comportements personnels des consommateurs afin de réduire la demande d'énergie sociétale et les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent. Ces participants ont souligné l'importance de rétablir et de revigorer un programme dynamique de sensibilisation et d'intéressement du public afin d'informer les Canadiens et de promouvoir des changements de comportement chez ceux-ci. Étant donné qu'il faudra plusieurs décennies pour mettre en œuvre toute la gamme de solutions proposées dans la note consultative, les participants ont indiqué qu'il faudra accorder une attention particulière à l'éducation et à l'engagement des jeunes.

7. Engagement à l'égard de la recherche et du développement à l'échelle nationale, continentale et mondiale

Malgré l'importance accordée au déploiement de la technologie, de nombreux participants ont aussi exprimé la nécessité d'investir davantage en recherche et développement. On a signalé que de nombreux domaines des coins de cale établis nécessitaient davantage de recherche et de développement et que le Canada bénéficierait d'une pleine participation aux initiatives de recherche en cours aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Quelques participants ont appuyé l'établissement d'un fonds pour la technologie afin d'appuyer des activités supplémentaires de recherche et de développement au Canada.

5 Réaction aux priorités stratégiques de la TRNEE

5.1 Première priorité : le rendement énergétique

5.1.1 Secteurs résidentiel et des services

Les participants ont exprimé les messages clés qui suivent sur le rendement énergétique dans les secteurs résidentiel et des services :

- *cette priorité stratégique est adéquate, étant donné qu'il existe des occasions importantes d'améliorer le rendement énergétique dans le secteur résidentiel;*
- *des signaux clairs à court terme sont essentiels, étant donné qu'un immeuble construit aujourd'hui durera 50 ans;*
- *les modernisations résidentielles exigeront des mesures incitatives directes ou l'accès à du capital à faible coût.*

Les participants ont établi les mécanismes et les outils d'intervention suivants :

- *des signaux de prix visant à promouvoir le rendement*

Les participants étaient généralement d'avis qu'il existe des occasions importantes d'améliorer le rendement énergétique dans les secteurs des résidences et des immeubles commerciaux et convenaient que ce sous-secteur devrait faire partie des priorités stratégiques dans les conseils de la TRNEE. Cependant, un certain nombre de participants

ont laissé entendre que la note consultative de la TRNEE pourrait être trop optimiste quant à la mesure dans laquelle le parc de logements existants peut être modernisé.

Étant donné que le parc résidentiel et commercial récemment construit est susceptible d'exister encore en 2050, les participants ont souligné l'importance d'agir et d'émettre des signaux clairs à court terme afin d'améliorer le rendement énergétique des immeubles nouvellement construits. Parmi les signaux les plus souvent retenus comme pertinents en vue d'appuyer l'amélioration du rendement énergétique dans les nouveaux immeubles, on trouve :

- l'émission d'un signal de prix efficace qui pourrait fournir aux propriétaires d'immeubles commerciaux et résidentiels une raison d'accorder plus d'attention au rendement énergétique lors de la conception et de la construction;
- des mesures incitatives directes ou l'accès à du capital à faible coût;
- la mise à jour des codes du bâtiment nationaux, provinciaux, territoriaux et locaux et de la législation provinciale et territoriale afin d'intégrer les exigences en matière de rendement énergétique et de traiter de ces exigences de façon plus vaste, bien qu'une opposition expresse à ces normes et à ces lois se soit manifestée à quelques occasions;
- la promotion de la certification LEED pour les nouveaux immeubles;
- la modification des exigences pour les garanties d'emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'encourager une conception économe en énergie pour les nouvelles constructions domiciliaires;
- un soutien accru de la recherche et du développement en matière d'immeubles à énergie passive.

Un certain nombre de participants ont également souligné la contribution qui pourrait être apportée en mettant l'accent sur l'élaboration de plans communautaires énergétiques afin d'orienter les développements résidentiels et commerciaux futurs.

En ce qui a trait aux immeubles existants, les participants ont signalé que les défis et les obstacles sont plus difficiles que pour les nouveaux immeubles, mais qu'il existe un important potentiel d'amélioration du rendement, étant donné que de nombreux immeubles existants sont très peu économiques sur le plan énergétique. En commentant les signaux clairs nécessaires à la promotion de mesures et de résultats à court terme, les participants ont souligné la nécessité d'un programme d'éducation et de sensibilisation dynamique ciblant les propriétaires de maisons et d'immeubles. Un tel programme est perçu comme étant nécessaire afin d'appuyer les efforts dans ce secteur, étant donné que les particuliers ne possèdent souvent ni les connaissances ni la capacité pour agir indépendamment. Les participants ont signalé que les propriétaires d'immeubles avaient aussi besoin de signaux de prix ou de mesures incitatives pour entreprendre les travaux nécessaires, étant donné que des modernisations importantes et de grande envergure peuvent rarement être justifiées uniquement en se fondant sur la rentabilité en raison des prix actuels et prévus de l'énergie. Certains participants ont souligné les défis à ce chapitre pour les propriétaires d'unités et d'immeubles locatifs servant à de petites entreprises. On a également fait

ressortir les circonstances particulières des collectivités nordiques et les défis auxquels elles sont confrontées quant aux mesures de rendement énergétique économiques et à leur conception.

En mettant l'accent sur ces deux signaux clairs, plusieurs participants des séances de sensibilisation ont déploré l'annulation du Programme ÉnerGuide pour les maisons qu'ils percevaient comme étant très efficace par rapport aux deux besoins énumérés ci-dessus (signaux de prix et mesures incitatives) et ayant failli réaliser des gains importants dans de nombreuses régions du Canada avant son annulation. Ces participants ont demandé à la TRNEE d'appuyer le rétablissement de ce programme ou d'une autre vérification équivalente ou semblable et de rabais pour les améliorations au rendement énergétique des immeubles résidentiels et commerciaux.

Cependant, les participants ont signalé que la modernisation des immeubles existants représentera un défi étant donné le manque apparent de compétences et d'expertise pertinentes dans les métiers du bâtiment et de la rénovation. On a souvent souligné l'importance de la formation et du renforcement des capacités dans le secteur des métiers spécialisés ainsi que de l'apport potentiel à cet objectif des programmes de vérification tels que le Programme ÉnerGuide pour les maisons.

Voici certains signaux clairs et approches encouragés par les participants pour traiter de l'amélioration du rendement énergétique des immeubles résidentiels et commerciaux :

- des programmes de vérification et de modernisation ciblant des immeubles sans propriétaire-occupant;
- des systèmes d'étiquetage des produits améliorés et élargis;
- des règlements respectant la consommation d'énergie des principaux appareils électroménagers, appareils de chauffage et biens de consommation;
- des normes de rendement énergétique pour les immeubles existants et des exigences avant les transactions immobilières pour les immeubles existants;
- des systèmes de cogénération pour les appartements et les copropriétés.

5.1.2 Secteur industriel

Les participants ont exprimé les messages clés qui suivent sur le rendement énergétique dans le secteur industriel :

- *cette priorité stratégique est appropriée;*
- *des améliorations importantes (au moins 2 p. 100 par année) dans le secteur primaire peuvent être trop optimistes;*
- *il faut éliminer les obstacles aux améliorations du rendement énergétique, dont :*
 - *les exigences relatives aux technologies de contrôle de la pollution qui diminuent le rendement;*
 - *les processus d'attribution de permis et d'approbation qui entravent le déploiement de la nouvelle technologie ou la démonstration de la technologie.*

En général, les participants ont indiqué que le scénario de la TRNEE pour les améliorations dans l'industrie est réalisable, à condition que des signaux stratégiques adéquats soient émis. Un certain nombre de participants, particulièrement les représentants de secteurs précis de l'industrie, ont exprimé des inquiétudes relativement à l'hypothèse trop optimiste dans la note consultative de la TRNEE portant sur les possibilités d'amélioration du rendement énergétique continues et marquées (au moins 2 p. 100 par année) dans le secteur primaire. Ces participants ont demandé avec insistance à la TRNEE d'accorder une plus grande attention aux signaux clairs ayant la capacité d'accélérer des changements structurels à plus long terme dans les secteurs appropriés plutôt que de faire une utilisation finale du rendement énergétique dans leurs propres exploitations.

En ce qui a trait aux signaux clairs requis pour réaliser les améliorations nécessaires en matière de rendement énergétique industriel, les participants avaient tendance à mettre l'accent soit sur l'établissement d'un signal de prix, l'approche généralement préconisée par les participants de l'extérieur de l'industrie ou sur une combinaison appropriée de mesures incitatives, la solution appuyée par les représentants de l'industrie qui faisaient valoir que l'établissement d'un signal de prix pourrait influencer sur la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne. Sans égard à l'approche préférée, les participants ont généralement convenu que des investissements dans des améliorations du rendement énergétique dans le secteur industriel ne seraient sans doute pas faits sans l'appui d'une analyse de rentabilisation dont le résultat indique un gain financier pour l'investisseur.

Parmi les outils et les approches d'intervention retenus comme étant nécessaires à la réalisation d'améliorations importantes du rendement énergétique des industries, on trouve :

- des normes de rendement prescrites par la loi dans les secteurs pertinents;

- un contexte fiscal qui encourage les investissements dans des améliorations plus vastes et structurelles en matière de productivité et l'accélération de la rotation de capital;
- l'assurance qu'une part nettement plus grande de chaleur secondaire et de faible niveau provenant des exploitations industrielles soit captée et appliquée à des fins utiles;
- la participation aux efforts mondiaux de recherche et de développement dans des secteurs clés;
- la prise de mesures visant à s'assurer que les processus d'évaluation environnementale et d'évaluation environnementale stratégique fédéraux, provinciaux et territoriaux sont révisés afin d'intégrer pleinement les considérations relatives à l'énergie et au changement climatique dans leurs examens des développements proposés.

Les participants ont signalé deux principaux obstacles qui doivent être traités afin d'appuyer les efforts dans ces secteurs :

- les gouvernements doivent coordonner et rationaliser les initiatives stratégiques relatives au changement climatique et à l'énergie, d'une part, et à l'air pur, d'autre part. On a remarqué que la priorité récente accordée à des questions de qualité de l'air a nuï aux objectifs énoncés en matière d'énergie et de changement climatique en exigeant des technologies de contrôle de la pollution qui donnent lieu à un rendement énergétique réduit des procédés et des produits industriels;
- les gouvernements doivent examiner les processus d'attribution de permis et d'approbation et prendre des mesures pour s'assurer qu'ils ne restreignent ni n'entravent le déploiement de nouvelles technologies ou l'entreprise de projets pilotes.

5.1.3 Transports

Les participants se sont largement entendus sur l'importance stratégique de réduire les émissions dans le secteur des transports. Ils ont généralement convenu que les hypothèses contenues dans la note consultative de la TRNEE relativement aux améliorations du rendement énergétique des véhicules personnels et servant au transport des marchandises étaient réalisables. Cependant, quelques-uns d'entre eux, dont des représentants de l'industrie des constructeurs de véhicules, ont perçu ces hypothèses comme problématiques et impossibles à appuyer scientifiquement sans la création d'une technologie révolutionnaire plutôt qu'à court terme et sans des modifications importantes à l'infrastructure. Ces

Les participants ont exprimé les messages clés qui suivent sur le rendement énergétique dans le secteur des transports :

- la priorité stratégique est appropriée et réalisable, mais non sans défis de taille, particulièrement dans le secteur du transport des marchandises lourdes;
- le développement et la pénétration du marché des véhicules éconergétiques dépendront, dans une certaine mesure, des modifications des préférences des consommateurs et des changements technologiques importants ainsi que de l'infrastructure s'y rattachant;
- en plus des améliorations au rendement des véhicules, des changements structurels à l'infrastructure des transports, tels que des modifications à la « forme urbaine », sont essentiels à l'amélioration du rendement des véhicules et à la réduction de leur utilisation.

Les participants ont établi les mécanismes et les outils d'intervention suivants :

- l'adoption progressive de normes de rendement énergétique plus strictes pour les véhicules (cependant, des représentants de l'industrie ont manifesté leur préférence pour des méthodes volontaires et une harmonisation avec les normes nord-américaines);
- la mise au point et le déploiement de carburants de

participants ont demandé à la TRNEE de reconnaître que ce sont les acheteurs qui choisissent en bout de ligne et que l'industrie ne fabriquera pas de véhicules que le consommateur n'achètera pas. On a affirmé que le développement de l'infrastructure nécessite des améliorations du rendement pour les véhicules légers, dont l'approvisionnement d'hydrogène, des chauffeurs robotisés et des installations de réalimentation des véhicules hybrides ou électriques. On a également souligné l'importance des prix du carburant et de l'économie de l'industrie canadienne de l'automobile au sein du marché nord-américain.

Les participants ont apporté un grand nombre de suggestions relativement aux outils et aux méthodes d'intervention nécessaires à la réalisation d'améliorations importantes en matière de rendement énergétique dans les transports. Cependant, l'appui le plus grand et le plus unanime a été donné à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes de rendement

énergétique de plus en plus strictes. Certains participants ont accordé une préférence aux méthodes volontaires et ont affirmé que les accords volontaires précédents qui existaient étaient appelés à réaliser des progrès.

Les participants ont également insisté sur l'importance d'apporter des changements structurels à la « forme urbaine » des collectivités canadiennes afin de réduire la nécessité d'utiliser un véhicule personnel. Cependant, ils ont reconnu qu'il existe plusieurs obstacles aux modifications de la forme urbaine et que cela représente l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les décideurs de tous les ordres de gouvernement. Les obstacles à une telle « croissance intelligente » comprennent des difficultés de financement des développements à usage mixte, le zonage rigide ainsi que les codes et les règlements de construction.

Plusieurs participants ont également exprimé la nécessité d'accorder une plus grande importance à la mise au point et au déploiement de carburants de remplacement, dont l'éthanol, le biodiésel et l'hydrogène ainsi qu'à l'« électrification » générale du secteur des transports. Ils ont exprimé des points de vue partagés sur la pertinence de la taxation avec remise en guise d'outil d'intervention pour traiter le rendement énergétique et les émissions dans le secteur des transports. Plusieurs ont signalé qu'un tel instrument pourrait constituer un apport important, tandis que d'autres estimaient qu'il était plus incertain et moins efficace que les approches de réglementation.

Parmi les autres outils et méthodes d'intervention les plus souvent cités pour réaliser les améliorations requises en matière de rendement énergétique des transports, on trouve :

- un investissement supplémentaire dans le transport en commun;
- une attention aux politiques fiscales afin d'accélérer la rotation de capital et de promouvoir des décisions d'achat en faveur de véhicules à plus haut rendement énergétique;
- l'élaboration de politiques et de règlements intégrés sur les transports dans diverses administrations canadiennes, en accordant une attention particulière aux points suivant :
 - l'harmonisation des règlements provinciaux sur les transports, y compris les règlements sur les poids et mesures de l'industrie du transport routier;
 - une meilleure intégration des régimes de réglementation du transport continental;
 - l'intégration des domaines de politiques sur les changements climatiques et l'énergie et de celles sur la qualité de l'air. Encore une fois, les participants ont signalé que les exigences récentes en matière de réglementation destinées à réaliser des réductions importantes des principaux contaminants atmosphériques provenant des véhicules servant au transport de marchandises et des automobiles ont compromis le rendement énergétique des parcs automobiles et accru les émissions de gaz à effet de serre qu'ils produisent.
- des règlements visant à établir et à mettre en vigueur des limites de vitesse réduite, dont la mise au point et l'utilisation de technologies de contrôle de la vitesse;

- la réfection de l'infrastructure des services ferroviaires voyageurs et de transport de marchandises;
- un signal de prix qui encouragera les consommateurs de carburant à incorporer pleinement les coûts externes et sociaux dans leurs décisions relatives au transport;
- des mesures incitatives pour la mise au point et le déploiement d'une technologie de pointe pour les véhicules;
- l'expansion de l'infrastructure des carburants renouvelables;
- une campagne dynamique de sensibilisation et de sensibilisation du public afin d'informer les Canadiens des répercussions de leurs choix en matière d'achat et de fonctionnement des automobiles et des mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire les répercussions de leurs choix de mode de transport;
- une « écologisation » accrue des parcs de véhicules des gouvernements fédéral et provinciaux;
- la mise au point et le déploiement de technologies et de règlements visant à réduire la marche au ralenti des véhicules.

Les participants ont aussi soulevé deux autres questions :

- ils ont demandé à la TRNEE de reconnaître que les collectivités rurales, nordiques et autochtones ont des besoins très différents en matière de transport et un nombre restreint de choix à ce chapitre. Ces participants ont prié la TRNEE de conseiller aux gouvernements d'accorder une considération appropriée à ces facteurs lors de l'élaboration de politiques, d'approches et d'outils liés aux transports;
- plusieurs participants ont exprimé des critiques sur l'attention limitée qui semble être accordée aux émissions du secteur de l'aviation dans la note consultative. Ces participants ont prié la TRNEE d'intégrer également les émissions et la consommation d'énergie de l'aviation intérieure comme priorité stratégique.

5.2 Deuxième priorité : la production d'énergie

Les participants ont exprimé des points de vue partagés sur la pertinence de la capture et du stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier d'aval comme priorité stratégique, dont :

- *les risques et les coûts associés au stockage du carbone sont gérables et la technologie est vitale et nécessaire si le Canada veut jouer un important rôle d'exportateur d'énergie;*
- *la note consultative insistait trop sur cette technologie, en raison du manque de preuves de son efficacité et de la compréhension limitée des coûts et des risques;*
- *la technologie pourrait ne pas représenter une solution à long terme, mais elle pourrait jouer un rôle important à moyen terme, faisant gagner du temps pendant que des technologies moins axées sur le carbone sont mises en avant-plan;*
- *il faudrait accorder une plus grande priorité à d'autres formes de stockage, dont la bioséquestration et la séquestration dans le sol;*
- *malgré les points de vue partagés présentés, les participants ont largement convenu que le développement et le déploiement de la technologie ne seront pas futiles et exigeront une attention soutenue de la part des décideurs.*

Les participants ont établi les mécanismes et les outils d'intervention suivants :

- *la combinaison appropriée de mesures incitatives, conjuguées à un prix clair et significatif pour les émissions de carbone. De nombreux participants ont indiqué qu'un système de plafonds et d'échanges pour la gestion des émissions de gaz à effet de serre pourrait jouer un rôle important à ce chapitre;*
- *des modèles de partenariats publics-privés pour établir l'infrastructure, dont les pipelines, et pour gérer les risques opérationnels à un niveau acceptable;*
- *des efforts poussés de recherche, de développement et de déploiement à l'échelle mondiale et l'intégration de la capture et du stockage du carbone comme éléments fondamentaux de la vision de l'industrie et des gouvernements de la mise en valeur des sables pétrolifères comme « projet de calibre mondial »;*
- *un engagement soutenu et ferme de la part du gouvernement à obtenir l'appui du public de cette approche et à aider l'industrie à présenter une analyse de rentabilisation à ses actionnaires.*

Les participants ont exprimé des points de vue partagés sur la pertinence de la capture et du stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier d'aval comme priorité stratégique dans le contexte de la note consultative de la TRNEE. D'une part, certains participants ont indiqué leur appui à la priorité stratégique, ajoutant que les risques et les coûts liés au stockage du carbone sont gérables et que la technologie est essentielle et nécessaire si le Canada veut continuer à jouer un important rôle d'exportateur d'énergie grâce à la mise en valeur continue des sables pétrolifères. D'autre part, certains participants ont exprimé leur inquiétude relativement au fait que la note consultative de la TRNEE insistait trop sur cette technologie, en raison du manque de preuves de son efficacité et de la compréhension limitée des coûts et des risques. Ces derniers étaient d'avis que les ressources disponibles

seraient mieux orientées vers d'autres approches politiques et techniques capables de réduire la consommation globale d'énergie. D'autres ont indiqué que la technologie pourrait ne pas représenter une solution à long terme, mais qu'elle pourrait jouer un rôle important à moyen terme en faisant gagner du temps pendant que des technologies moins axées sur le carbone sont mises en avant-plan. D'autres participants ont indiqué qu'on devrait considérer davantage d'autres formes de stockage, dont la bioséquestration et la séquestration dans le sol, puisqu'elles représentent des méthodes de stockage du carbone plus sûres, plus économiques et plus socialement acceptables.

Cependant, plusieurs participants, dont ceux qui appuyaient cette technologie et ceux qui ne l'appuyaient pas, ont affirmé qu'ils étaient incapables de déterminer si le niveau de stockage dont la note consultative faisait état était réalisable. Ils ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'échelle des formations géologiques adéquates disponibles pour le stockage dans l'Ouest canadien et ont demandé à la TRNEE d'émettre une hypothèse fondée sur des données scientifiques sur l'ampleur du coin de cale de capture et de stockage de carbone, plutôt que de choisir la taille du coin en se fondant sur ce qu'il reste après que tous les autres coins de cale aient été exploités. Ils ont aussi exprimé leur incertitude au sujet de la rentabilité de la capture et du stockage du carbone, particulièrement là où il n'y a aucune occasion de les combiner avec une récupération assistée des hydrocarbures.

En tenant compte de l'ensemble des points de vue des participants, il est important de signaler que leurs attitudes à l'égard de la technologie étaient souvent liées à leurs opinions sur la mise en valeur continue des ressources des sables pétrolifères dans l'Ouest canadien. Un certain nombre de participants ont mentionné qu'il vaudrait mieux laisser le soin d'examiner cette question au gouvernement de l'Alberta et à l'industrie pétrolière et gazière plutôt qu'au gouvernement fédéral. Ce point de vue n'était pas unanime, mais certaines personnes estimaient que le gouvernement fédéral devrait conditionner la poursuite de la mise en valeur des sables pétrolifères à la mise en œuvre fructueuse de la capture et du stockage du carbone, tandis que d'autres ont également demandé l'évaluation plus poussée des répercussions environnementales et sociales, en plus de celles des émissions de gaz à effet de serre, avant de poursuivre la mise en valeur plus poussée des sables pétrolifères.

Malgré les points de vue partagés des participants, ils ont largement convenu que le développement et le déploiement de la technologie exigeraient une attention soutenue de la part des décideurs. Plus particulièrement, on a mis en garde la TRNEE de conseiller le gouvernement sur les points suivants :

- la méthode n'est pas encore éprouvée à l'échelle et pendant les périodes requises et des études et des recherches plus poussées doivent être entreprises;
- il n'existe aucune analyse de rentabilisation permettant à l'industrie d'entreprendre la capture et le stockage du carbone, étant donné que l'on prévoit que les occasions offertes par la récupération assistée des hydrocarbures seront limitées et insuffisantes pour inciter à stocker le volume de carbone prévu dans le scénario;

- le prix représente une contrainte importante et des techniques de recherche et de développement audacieuses et coopératives sont nécessaires à la réalisation des percées technologiques novatrices pour ramener les coûts à un niveau acceptable;
- un cadre législatif, stratégique et fiscal global doit être élaboré afin de traiter de questions telles que :
 - la propriété et la location d'espaces poreux de subsurface;
 - les obligations de rendement à long terme;
 - l'acceptation du public et sa sécurité;
- les hypothèses relatives à la part des valorisations des sables pétrolifères prévue au Canada doivent être examinées avec prudence. Présentement, il existe des différences considérables entre les projections de l'industrie et celles du gouvernement relativement à la valorisation intérieure et aux émissions qui y sont liées. On a fait remarquer que la réglementation et l'établissement du prix du carbone visant à promouvoir le stockage du carbone pourraient pousser les activités de valorisation vers des administrations étrangères qui n'exigent pas le stockage du carbone.

Compte tenu de ce qui précède, les participants ont proposé que la capture et le stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier d'aval ne se fassent que dans les conditions suivantes :

- la combinaison appropriée de mesures incitatives, conjuguées à un prix clair et significatif pour les émissions de carbone. De nombreux participants ont indiqué qu'un système de plafonds et d'échanges pour la gestion des émissions de gaz à effet de serre pourrait jouer un rôle important à ce chapitre;
- des modèles de partenariats publics-privés pour développer l'infrastructure, dont les pipelines, et pour gérer les risques opérationnels à un niveau acceptable;
- des efforts poussés de recherche, de développement et de déploiement à l'échelle mondiale et l'intégration de la capture et du stockage du carbone comme éléments fondamentaux de la vision de l'industrie et des gouvernements de la mise en valeur des sables pétrolifères comme « projet de calibre mondial »;
- un engagement soutenu et ferme de la part du gouvernement à obtenir l'appui du public de cette approche et à aider l'industrie à présenter une analyse de rentabilisation à ses actionnaires.

5.3 Troisième priorité : la production d'électricité

Les participants ont généralement convenu qu'il existe une possibilité importante de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité et que cette possibilité est pertinente en tant que priorité stratégique.

Les participants ont exprimé les messages clés qui suivent sur la production d'électricité :

- *il existe une possibilité importante de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité et cette priorité stratégique est appropriée;*
- *un appui général a été apporté à l'approche générale par portefeuille proposée dans la note consultative;*
- *les participants avaient des points de vue partagés, sur la faisabilité de la pénétration présumée d'énergies renouvelables particulières comme l'énergie éolienne et la cogénération industrielle;*
- *la contribution potentielle d'autres technologies comme l'énergie nucléaire, l'énergie hydroélectrique, l'énergie verte, l'énergie solaire, l'énergie marémotrice et l'énergie tirée des déchets pourrait avoir été sous-estimée;*
- *la dépendance accrue de la production électrique à base de charbon étant possible jusqu'après le milieu du siècle, il est approprié d'accorder une certaine importance à une production à base de charbon plus écologique.*

Un appui important a été apporté à l'approche générale par portefeuille proposée dans la note consultative. Cependant, les participants avaient des points de vue partagés sur la faisabilité de la pénétration présumée d'énergies renouvelables particulières, comme l'énergie éolienne. Certains ont affirmé que la TRNEE était trop optimiste et d'autres qu'elle était trop conservatrice à cet égard. De même, des opinions partagées ont été exprimées en ce qui a trait à l'apport potentiel de la cogénération industrielle. Une autre intervention courante avait trait à la sous-estimation, dans la note consultative, de la contribution potentielle d'autres technologies comme l'énergie nucléaire, l'énergie hydroélectrique, l'énergie verte, l'énergie solaire, l'énergie marémotrice et l'énergie tirée des déchets. Un certain nombre de participants ont proposé que la TRNEE caractérise à nouveau cette priorité stratégique au plan de la production de « chaleur et d'énergie » plutôt que de production d'électricité afin de reconnaître les avantages de l'utilisation directe de la chaleur, ainsi que des sources qui la fournissent, plutôt que de la conversion en électricité.

En général, les participants ont fait valoir que l'établissement d'un signal de prix clair et significatif accompagné d'un système d'échange de carbone s'impose afin de stimuler la mise en œuvre de technologies des énergies renouvelables et de cogénération pour réduire les émissions des gaz à effet de serre dans ce secteur. Les participants ont particulièrement critiqué les décisions récentes de suspendre les programmes incitatifs fédéraux encourageant la cogénération et la mise en valeur des énergies renouvelables. Un

instrument et une méthode de promotion de la production d'énergie renouvelable cités par de nombreux participants comportent l'établissement de « tarifs d'alimentation » adéquats et attrayants et de contrats d'offres normalisés, comme il en existe dans de nombreuses administrations de l'Union européenne. Un certain nombre de participants ont indiqué que l'on devrait envisager des approches de réglementation, dont confier à des services d'utilité publics et privés le mandat de tenir pleinement compte des changements climatiques en prenant des décisions relatives à l'élaboration de projets.

Même s'ils appuyaient généralement la priorité stratégique, les participants ont demandé à la TRNEE de reconnaître que tous les coins de cale de cette priorité stratégique comportent des domaines de compétence provinciale et qu'une collaboration fédérale-provinciale sera nécessaire afin de progresser. En particulier, des inquiétudes générales ont été exprimées relativement à ce qui suit :

- les processus d'approbation fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux sont trop coûteux, chronophages et pas assez souples pour traiter les développements d'énergies renouvelables à petite échelle et de nature hétérogène. Les participants ont soutenu que les gouvernements de tous les ordres devaient élaborer des processus d'approbation harmonisés et simplifiés pour les projets d'énergies renouvelables;
- il faut intégrer davantage les domaines du changement climatique et de la politique énergétique et ceux qui ont trait à la qualité de l'air. Une fois de plus, les participants ont signalé que les propositions récentes en matière de réglementation visant à réaliser des réductions importantes des principaux contaminants atmosphériques attribuables à la production d'électricité peuvent contribuer à des augmentations involontaires des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent;
- le syndrome « pas dans ma cour » constitue un obstacle important au déploiement de l'énergie renouvelable au Canada. Les participants ont prié les gouvernements et l'industrie de collaborer afin d'informer les Canadiens et d'obtenir leur appui, et de s'assurer que les projets proposés ne sont pas retenus en raison d'exigences déraisonnables et d'interventions chronophages. Un certain nombre de participants ont mentionné que des méthodes qui encouragent les collectivités à assumer les projets d'énergies renouvelables pourraient aider à régler cette question;
- les questions d'accès aux réseaux peuvent s'avérer être un facteur limitatif pour les développements des énergies renouvelables et exigeront une grande attention de la part des décideurs de tout le pays. Les participants ont affirmé, en particulier, que les efforts visant à examiner la production d'électricité d'un point de vue national nécessiteront l'établissement d'un réseau de transport d'énergie électrique davantage nationale (est/ouest).

Les participants ont également soulevé un certain nombre d'autres préoccupations susceptibles de nécessiter un examen plus poussé, dont celles qui suivent :

- en raison de la nature intermittente de certaines énergies renouvelables, à savoir les énergies éolienne et solaire, il faudra accorder une grande importance aux énergies renouvelables à l'aide d'investissements dans le stockage d'énergie et la capacité de

base, ou dans d'autres activités de recherche et développement qui entraîneront la stabilisation du profil intermittent de la production d'énergie renouvelable;

- des efforts visant à remplacer et à étendre l'énergie nucléaire peuvent être freinés par l'opposition du public attribuable à sa perception des problèmes de coût, de sécurité et de gestion des déchets à long terme;
- il règne actuellement une incertitude importante quant aux tendances à freiner les modèles de croissance de la demande d'électricité et aux tendances à adopter ou à abandonner un système de production plus réparti. On a laissé entendre que les répercussions de ces tendances joueront un rôle important dans la détermination des choix futurs en matière de production d'électricité et de réduction des émissions dans ce secteur;
- un besoin de reconnaître les circonstances et les occasions uniques offertes à différentes régions et d'établir des objectifs pour la combinaison de production la plus réalisable fondée sur ceux-ci plutôt que sur les préoccupations nationales. Les participants ont particulièrement prévenu les gouvernements de la nécessité de faire attention de ne pas exercer de discrimination à l'égard des collectivités rurales, nordiques et autochtones qui ont des choix relativement limités en matière de production d'énergie si des signaux de prix touchent un projet de production d'énergie à partir des combustibles fossiles. De même, on a prié les décideurs de reconnaître que divers niveaux d'incitatifs régionaux, plutôt que nationaux, pourraient être nécessaires afin de promouvoir le déploiement offensif de la production d'énergies renouvelables dans diverses régions du pays.

Enfin, bien que cette question n'ait pas été discutée à fond dans toutes les séances de sensibilisation, un certain nombre de participants ont indiqué que la dépendance continue, voire prolongée, de la production d'électricité à partir du charbon était susceptible de se poursuivre au-delà de 2050. Par conséquent, on a demandé à la TRNEE d'insister sur l'utilisation de charbon plus écologique pour la production d'électricité à l'aide de la préparation précombustion du charbon et de la capture et du stockage post-combustion.

6 Questions et variations régionales

On a constaté un plus grand nombre de points communs que de différences dans les commentaires des participants aux différentes séances de sensibilisation. Les différences régionales reflétaient habituellement des questions liées aux abondantes ressources régionales et aux défis de la production d'énergie, dont :

- ♦ *la capture et le stockage du carbone* :
 - les participants de Calgary ont discuté en profondeur de la capture et du stockage du carbone. Ils ont appuyé sa priorité stratégique, mais exprimé des inquiétudes au sujet de sa viabilité économique. Ils ont recommandé des politiques et des outils qui appuient et facilitent le développement et le déploiement de technologies, qui

- éliminent les obstacles aux dépenses en capital et prévoient un investissement mixte dans l'infrastructure de capture et de stockage du carbone;
- les participants d'autres régions, particulièrement de Montréal, de Vancouver et de Moncton, avaient des points de vue partagés sur cette priorité stratégique et ont exprimé des inquiétudes au sujet des impacts environnementaux des sables pétrolifères, de la priorité accordée à l'expansion future de la mise en valeur des sables pétrolifères, éventuellement aux dépens d'autres produits énergétiques, et des incertitudes liées à la mise en œuvre à grande échelle de la capture et du stockage du carbone;
- ◆ *les sources et les puits de gaz à effet de serre non liés à l'énergie :*
 - quelques participants de Calgary et particulièrement de Winnipeg ont regretté l'exclusion du secteur agricole du modèle et indiqué qu'il devrait jouer un rôle important au plan de la bioséquestration et comme source de carburants de remplacement;
 - ◆ *les collectivités du Nord :*
 - les participants de Yellowknife ont souligné les défis auxquels les collectivités du Nord sont confrontées au plan des besoins énergétiques et des répercussions du changement climatique. Cependant, ils ont également affirmé que ces collectivités ne doivent pas être traitées comme un groupe homogène;
 - ◆ *l'énergie hydroélectrique :*
 - dans certaines régions ayant une grande capacité hydroélectrique, comme le Québec, les participants estimaient que la TRNEE avait sous-estimé l'apport potentiel de l'hydroélectricité à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Certains participants québécois ont également laissé entendre qu'en plus des sables pétrolifères, d'autres exportations à forte consommation d'énergie, comme l'aluminium, doivent être étudiées de près.

D'autres questions uniques et dominantes qui se sont dégagées des séances individuelles figurent dans les résumés qui suivent.

6.1 Première séance de Toronto (7 novembre 2006)

Trente-six participants ont assisté à la première séance de sensibilisation qui a eu lieu à Toronto. L'honorable Laurel Broten, ministre de l'Environnement de l'Ontario, s'est adressée aux participants et a souligné l'importance d'examiner le changement climatique dans le cadre de l'engagement permanent de l'Ontario à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives comme la fermeture des centrales alimentées au charbon. Les participants à cette séance ont réagi positivement à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait et leur ont accordé un appui massif. La question la plus souvent discutée au cours de cette séance avait trait aux possibilités et aux obstacles liés à la réalisation du déploiement accru de la production d'énergies renouvelables en Ontario. Voici

quelques questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette première séance :

- des préoccupations relativement à l'annulation d'initiatives fédérales importantes comme le Programme Énergide pour les maisons;
- l'importance de rétablir un programme dynamique de sensibilisation et d'intéressement du public afin de préparer les Canadiens à apporter les changements nécessaires à leur comportement personnel et de consommation;
- le rôle du consommateur influe sur les modèles de fabrication des véhicules;
- la nécessité d'insister sur les avantages économiques secondaires qui peuvent découler d'une économie consommant moins d'énergie et émettant moins d'émissions d'ici 2050;
- la nécessité pour les gouvernements de cesser d'émettre des messages contradictoires et de commencer à donner des signaux clairs et cohérents relativement à l'énergie et au changement climatique.

6.2 Deuxième séance de Toronto (8 novembre 2006)

Vingt-quatre participants ont assisté à la deuxième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Toronto. Ils ont réagi positivement à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait et leur ont accordé un appui massif. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette deuxième séance :

- la nécessité d'harmoniser les systèmes de réglementation nationaux et continentaux touchant le transport des marchandises;
- des échanges de points de vue sur la contribution éventuelle, au milieu du siècle, par la production d'énergies renouvelables;
- le potentiel éventuel important et ignoré de la biomasse et de la bioséquestration;
- les restrictions éventuelles à d'autres améliorations importantes du rendement énergétique de l'industrie dans les secteurs clés et la nécessité de se concentrer sur l'établissement du milieu économique qui convient afin d'appuyer des changements structurels plus vastes au sein de l'industrie canadienne;
- un échange de points de vue sur le rôle des taxations avec remise dans la promotion de la rotation des stocks de véhicules;
- la nécessité pour les gouvernements de cesser d'émettre des signaux contradictoires et de commencer à donner des signaux clairs et cohérents relativement à l'énergie et au changement climatique.

6.3 Séance de Montréal (10 novembre 2006)

Quarante et un participants ont assisté à la troisième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Montréal. Ils ont réagi positivement à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait et leur ont accordé un appui massif. L'une des questions les plus discutées au cours de cette séance portait sur l'importance des signaux de prix, comme l'établissement d'une taxe sur le carbone pour stimuler la recherche et le développement et promouvoir le déploiement à grande échelle de nouvelles technologies afin de réaliser des

réductions des émissions de gaz à effet de serre. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette troisième séance :

- des inquiétudes relativement à la sous-estimation de la possibilité d'élargir l'hydroélectricité au Québec, de même que dans d'autres provinces;
- la nécessité que le conseil soit appuyé par une analyse économique, une analyse des coûts, une analyse du cycle de vie, de même que par un examen plus poussé des répercussions du changement climatique (contrecoups);
- la possibilité de réduire les gaz à effet de serre dans le secteur industriel comme l'ont démontré les principales industries du Québec en traitant les engagements de Kyoto;
- l'importance d'engager le secteur des transports, étant donné qu'il pourrait représenter jusqu'à 50 p. 100 de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre étudiées à l'échelle urbaine;
- des inquiétudes relatives à la capture et au stockage géologique du carbone.

6.4 Séance de Yellowknife (20 novembre 2006)

Vingt et un participants ont assisté à la quatrième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Yellowknife. Ils ont remercié la TRNEE d'avoir organisé une séance de sensibilisation dans le Nord, ont réagi positivement à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait et leur ont accordé un appui massif. Au cours de la séance, ils ont fait des interventions répétées sur la nécessité que le gouvernement fédéral et celui des Territoires du Nord-Ouest tiennent davantage compte des questions énergétiques et climatiques lors de l'élaboration et de l'examen de nouveaux projets dans le Nord, de même que sur la nécessité inhérente de mandater explicitement les ministères et organismes fédéraux et territoriaux à inclure les questions énergétiques et climatiques lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette quatrième séance :

- l'inopportunité de programmes et de mesures incitatifs « uniformes à l'échelle nationale » en traitant de questions et de circonstances propres au Nord et la nécessité de considérer le Nord comme un groupe hétérogène, plutôt qu'homogène, de collectivités en élaborant des programmes et des politiques;
- la contribution importante que pourraient apporter l'élaboration et la mise en œuvre de plans énergétiques communautaires;
- la nécessité de créer des capacités et des compétences en matière de rendement énergétique dans les métiers du bâtiment;
- le rôle important des codes du bâtiment nationaux, territoriaux et locaux pour traiter des questions énergétiques et climatiques;
- la contribution que les collectivités du Nord pourraient apporter en tant que sites « pilotes » pour des propositions et des développements nouveaux.

6.5 Séance d'Edmonton (22 novembre 2006)

Quarante-huit participants ont assisté à la cinquième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Edmonton. Le maire d'Edmonton, Stephen Mandel, s'est adressé aux participants et a signalé qu'il n'existe pas de plus grand défi pour la province que de s'assurer que le

développement de l'économie et des ressources en Alberta se fasse de façon responsable au plan environnemental et social. Les participants ont réagi positivement à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait et leur ont accordé un appui massif. Pendant toute la séance, on a discuté à plusieurs reprises des préoccupations relatives au développement plus durable des sables pétrolifères de l'Ouest canadien et des méthodes pour y arriver. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette cinquième séance :

- les objectifs à long terme doivent être fondés sur des données scientifiques. Les réductions de 60 p. 100 des gaz à effet de serre pourraient constituer le minimum de ce qui sera exigé en dernier ressort;
- la nécessité de mettre en valeur les sables pétrolifères de l'Ouest canadien d'une façon plus viable;
- la contribution que pourraient apporter la capture et le stockage du carbone, les obstacles au déploiement de cette technologie et la nécessité de ne pas sous-estimer la nature des défis en cause;
- l'importance de rétablir un programme dynamique de sensibilisation et d'information du public afin de préparer les Canadiens à apporter les modifications nécessaires à leur comportement personnel et de consommateur;
- l'importance pour la TRNEE d'être plus précise relativement aux conseils sur l'exécution et de s'adresser à différents ordres gouvernementaux, régions, collectivités et personnes;
- l'obligation d'élaborer des méthodes de gouvernance partagée comportant plusieurs administrations et plusieurs acteurs relativement aux questions de changement climatique et d'énergie;
- l'importance d'établir des cadres législatifs, réglementaires, fiscaux, stratégiques et de planification adéquats afin d'étudier le changement climatique et l'énergie.

6.6 Séance de Vancouver (24 novembre 2006)

Soixante-trois participants ont assisté à la sixième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Vancouver. Les participants ont eu des réactions nettement plus critiques à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait, comparativement aux autres séances de sensibilisation. Les participants ont largement exprimé le point de vue qu'une analyse et une consultation supplémentaires étaient injustifiées, qu'ils étaient assez informés et que les technologies existaient déjà pour aller de l'avant et apporter des améliorations importantes au rendement énergétique et aux réductions des gaz à effet de serre. Pour un grand nombre d'entre eux, un leadership dynamique et soutenu des gouvernements constitue l'ingrédient manquant et vital pour progresser. En plus de ce point de vue général, voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette sixième séance :

- opinions selon lesquelles les objectifs à long terme doivent être fondés sur des données scientifiques et les réductions de 60 p. 100 des gaz à effet de serre pourraient constituer le minimum de ce qui sera exigé en dernier ressort;

- opinions selon lesquelles plusieurs autres technologies transformatives, comme l'hydrogène et l'énergie marémotrice, pourraient jouer des rôles plus importants que ne le présente l'analyse de la TRNEE;
- la contribution importante que pourraient apporter l'élaboration et la mise en œuvre de plans énergétiques communautaires;
- la croyance que les solutions pour le transport ferroviaire et maritime ainsi que le transport de marchandises combiné peuvent jouer un plus grand rôle que prévu;
- la croyance que l'analyse de la TRNEE est trop axée sur la technologie et n'accorde pas assez d'attention aux changements nécessaires à apporter aux comportements humains qui sont, en fin de compte, à la base des problèmes d'énergie et de changements climatiques;
- l'importance d'établir des cadres législatifs, réglementaires, fiscaux, stratégiques et de planification adéquats afin d'étudier le changement climatique et l'énergie.

6.7 Séance de Calgary (28 novembre 2006)

Cinquante-neuf participants ont assisté à la septième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Calgary. Les participants ont donné un appui massif à la note consultative de la TRNEE et à l'analyse qui l'accompagnait. Ils ont souligné qu'une priorité élevée des gouvernements consiste à assurer une certitude sur le plan politique et à faciliter le développement et le déploiement technologiques, particulièrement pour la capture et le stockage du carbone. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette septième séance.

- la nécessité d'intégrer les sources non liées à l'énergie et les puits de gaz à effet de serre;
- les préoccupations relatives à la sécurité énergétique et les questions sur l'hypothèse de la TRNEE relativement aux approvisionnements futurs en gaz naturel;
- la nécessité d'ajouter à l'analyse de la TRNEE une dimension économique, y compris la définition des exigences en matière d'investissement en capital et les questions de capacité concurrentielle;
- une crainte que les conseils minimisent les exigences du changement dans les habitudes des consommateurs, le leadership politique, la psychologie des électeurs et la société en général;
- des craintes que le Canada ne dispose pas d'un contexte fiscal approprié pour promouvoir l'adoption d'une technologie éconergique dans l'industrie;
- des inquiétudes au sujet des obstacles au déploiement à grande échelle de l'énergie éolienne.

6.8 Séance d'Ottawa (30 novembre 2006)

Quatre-vingt-trois participants ont assisté à la huitième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Ottawa. Les participants ont appuyé en général la note consultative de la TRNEE et l'analyse qui l'accompagnait. Néanmoins, ils ont souligné à plusieurs reprises l'importance

d'entreprendre une autre analyse et d'élaborer d'autres scénarios avant de prendre des mesures énergiques. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette huitième séance :

- la nécessité de valider les hypothèses qui touchent les secteurs de l'industrie;
- l'importance d'établir des cadres législatifs, réglementaires, fiscaux, stratégiques et de planification adéquats afin d'étudier le changement climatique et l'énergie;
- la nécessité que la TRNEE souligne la mesure dans laquelle les changements proposés exigeront des mesures énergiques, voire interventionnistes, de la part de tous les ordres de gouvernement;
- l'importance d'accorder une plus grande attention aux questions de planification et de forme urbaine en examinant les questions de changement climatique et d'énergie à long terme;
- la prudence à l'égard des approches nationales-fédérales du changement climatique pour s'assurer qu'elles ne font pas de discrimination envers les collectivités du Nord et isolées;
- la contribution importante que pourraient apporter la biomasse et la bioséquestration;
- la nécessité d'examiner les modèles de comportement;
- la nécessité de modéliser les coûts éventuels et la répartition des répercussions et d'y réagir en ce qui a trait aux mesures à prendre relativement aux questions d'énergie et de changement climatique.

6.9 Séance de Moncton (5 décembre 2006)

Quarante et un participants ont assisté à la neuvième séance de sensibilisation qui a eu lieu à Moncton. Les participants ont généralement convenu que la note consultative offrait une analyse crédible et que les réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre proposées sont à la fois réalisables au plan technique et nécessaires. Les participants ont insisté sur les améliorations du déploiement de la technologie et sur les signaux des prix à long terme comme facteurs essentiels à la réussite. On a signalé que les obstacles et les incitations au déploiement de la technologie devront être établis et examinés à l'aide notamment de mesures incitatives. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette neuvième séance :

- la nécessité d'élaborer des profils et des scénarios propres aux provinces;
- la crainte que les conseils n'étudient pas les répercussions des changements climatiques sur la mise en œuvre des coins de cale et la question de l'autosuffisance énergétique;
- les inquiétudes relatives à la dépendance excessive éventuelle de la capture et du stockage du carbone;
- l'acceptation que l'industrie exige des certitudes en matière de prix à long terme et de signaux du marché et que l'absence d'un marché du carbone au Canada constitue un obstacle important;

- des craintes que de nombreuses modernisations d'immeubles ne soient pas rentables et que l'impératif environnemental et les retombées doivent devenir les principaux motifs des améliorations;
- une recommandation que les gouvernements fassent de la capture et du stockage du carbone une condition à toute expansion supplémentaire de la mise en valeur des sables pétrolifères et du charbon écologique.

6.10 Séance de Winnipeg (7 décembre 2006)

Cinquante-cinq participants ont assisté à la dixième et dernière séance de sensibilisation qui a eu lieu à Winnipeg. Dans son discours d'ouverture, le ministre Jim Rondeau (Sciences, Technologie, Énergie et Mines du Manitoba) a souligné que les projets écologiques peuvent entraîner à la fois des gains économiques et environnementaux et a donné des exemples tirés de la stratégie *Vert et prospère* du Manitoba. Les participants ont appuyé en général la note consultative de la TRNEE et l'analyse qui l'accompagnait, mais un grand nombre d'entre eux ont exprimé leur inquiétude relativement au manque d'approches non liées à l'énergie visant à réduire les émissions des gaz à effet de serre dans l'analyse. Le rôle du secteur agricole dans les prairies au plan de la séquestration du CO₂ atmosphérique et de la fourniture de carburants de remplacement, tels que le biodiésel, le biogaz et l'éthanol, a constitué un sujet de discussion important. Voici quelques autres questions et messages découlant des interventions des participants au cours de cette dixième séance :

- des demandes à la TRNEE d'inclure la Saskatchewan la prochaine fois qu'elle organisera des séances de sensibilisation liées au changement climatique;
- la priorité à l'importance d'inclure les exigences en matière de rendement énergétique dans tous les codes du bâtiment locaux, provinciaux et nationaux;
- la crainte que la possibilité d'un effet de rebond soit sous-estimée dans l'analyse de la TRNEE;
- la crainte que le gouvernement canadien soit loin derrière celui des États-Unis au plan de l'investissement stratégique dans des carburants de remplacement, particulièrement l'éthanol;
- des inquiétudes relativement aux répercussions du changement climatique déjà observées sur l'industrie des transports;
- des inquiétudes relatives à la capture et au stockage du carbone, mais aussi des suggestions que l'industrie soit mandatée pour établir la capture et le stockage du carbone comme condition de poursuite de la mise en valeur des sables pétrolifères.

7 Conclusions

Les conclusions suivantes peuvent être tirées des commentaires reçus au cours des séances de sensibilisation.

1. Il existe un intérêt marqué et une demande pour la poursuite et l'élargissement d'un dialogue national sur l'énergie et le changement climatique pour lequel la note consultative de la TRNEE fournit un fondement intéressant.

2. L'analyse des coins de cale constitue un fondement bien défini et structuré pour le débat avec les intervenants et un outil efficace pour les présentations publiques et la sensibilisation.
3. L'approche analytique utilisée par la TRNEE, qui est axée sur une gamme de technologies et sur la répartition des émissions parmi les utilisateurs finaux, est une façon utile de trouver des solutions.
4. Malgré le soutien apporté à l'analyse de la TRNEE, elle doit être élargie et d'autres analyses sont nécessaires afin d'étudier les éléments suivants :
 - s'assurer que l'objectif à long terme est éclairé par les meilleures données scientifiques disponibles;
 - différents scénarios de croissance économique, de consommation d'énergie et d'expansion des sables pétrolifères;
 - les sources et les puits non liés à l'énergie, particulièrement ceux liés aux secteurs agricole et forestier;
 - une analyse coûts-avantages, dont les coûts externes, afin de classer les coins de cale selon leur durabilité globale et de déterminer où les interventions seraient les plus efficaces;
 - les répercussions de coins de cale supplémentaires, tels que la bioséquestration, l'énergie thermique, le transport aérien et les changements de comportement;
 - les considérations commerciales, principalement les émissions liées aux importations et aux exportations.
5. Il existe une forte demande pour que le gouvernement agisse immédiatement en matière de changement climatique en :
 - a. rétablissant les programmes efficaces;
 - b. établissant de nouveaux programmes pour aider les personnes qui sont prêtes à agir;
 - c. établissant des politiques et en donnant des signaux pour des mesures à court et à long terme, dont :
 - i. l'élaboration et la mise en œuvre de signaux de prix clairs et significatifs pour les émissions de carbone;
 - ii. des mesures visant à éliminer les obstacles au déploiement des technologies, à le promouvoir et à le faciliter;
 - iii. l'élaboration et la mise en œuvre de règlements et de normes axés sur le rendement;
 - iv. des mesures visant à harmoniser et à intégrer les politiques sur l'air, l'énergie et le climat;
 - d. appuyant l'éducation et la sensibilisation du public afin de le renseigner et de promouvoir un changement de comportement parmi les Canadiens.
6. Il existe un besoin pressant de méthodes de gouvernance qui reconnaissent les territoires et la gamme partagée d'acteurs de différents coins de cale et qui fournissent un rôle aux intervenants pour :

- a. œuvrer en collaboration (industrie, ONG, gouvernement, collectivités) grâce à des partenariats et à d'autres collaborations;
- b. travailler avec le gouvernement à l'aide de processus décisionnels partagés.

Annexe I : Liste des organisations représentées aux séances de sensibilisation

TORONTO - JOUR 1 – 7 novembre 2006

GOVERNEMENT

Ville de London

Ville de Mississauga

Ville de Toronto

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

BASF Canada

Association canadienne de l'hydrogène

Association canadienne des constructeurs de véhicules

CSR-Corporations Supporting Recycling

Dupont

Enbridge Distribution

Gartner Lee Limited

Green Communities Association

Greenpeace Canada

Hilkene International Policy

Investeco Capital

Invista (Canada) Co.

LECG Economics Finance

Ontario / Toronto Automobile Dealers Association

Commission de l'énergie de l'Ontario

Ontario Power Generation

Pollution Probe

Robert J. Redhead Ltd.

SNC - Lavalin

St. Mary's Cement

Summerhill Group

The Centre for Spatial Economics (C4SE)

Toronto Transit Commission

Toyota Canada Inc.

Vestas Canadian Wind Technology Inc.

Université York

TORONTO - JOUR 2 – 8 novembre 2006

GOVERNEMENT

Ville de St. Catharines

Commissaire à l'environnement de l'Ontario

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada

Fondation BIOCAP Canada

Association canadienne de l'électricité

Canadian Renewable Fuels Association

Canadian Urban Institute

TCA Canada

Desjardins & Associates

Dofasco Inc.

E4 Inc.

Energy Advantage

ICF International

Ontario Sustainable Energy Association

Ontario Trucking Association

Association des biens immobiliers du Canada

Shell Canada Limitée

Suncor Energy Products Inc.

Toronto Atmospheric Fund

Université de Toronto

Xstrata

MONTRÉAL – 10 novembre 2006

GOVERNEMENT

Environnement Canada

Le Grand Conseil des Cris

Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec

Ressources naturelles Canada

Ville de Montréal

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Alcoa Canada

Association de l'industrie électrique du Québec

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

Bombardier

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Association canadienne de l'électricité
Association canadienne de l'hydroélectricité
Centre Hélios
Centre québécois de développement durable
Confédération des syndicats nationaux
Conseil québécois du biodiesel
Direction des politiques et des technologies de l'énergie
Gaz Métro
Hydro-Québec
IBM Canada
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
Institut du Nouveau Monde
Université McGill
Mouvement Au Courant
Nature Québec
Ouranos
Petro-Canada
Shell Canada Limitée
SNC-Lavalin Inc.
Union des producteurs agricoles
Unisféra
Université de Sherbrooke
Université du Québec à Montréal

YELLOWKNIFE – 20 novembre 2006

GOVERNEMENT

Ville de Yellowknife
Gouvernement du Yukon, Bureau du Conseil exécutif
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Inuvialuit Joint Secretariat
North Slave Metis Alliance
Territoires du Nord-Ouest : Department of Environment and Natural Resources
Territoires du Nord-Ouest : Department of Industry Tourism and Investment
Territoires du Nord-Ouest : Department of Municipal and Community Affairs
Territoires du Nord-Ouest : Department of Public Works and Services
Territoires du Nord-Ouest : Department of Transportation
Territoires du Nord-Ouest : Legislative Assembly Members' Offices
Northwest Territories Power Corporation
Northwest Territory Métis Nation
Village de Fort Simpson

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Arctic Energy Alliance
Ecology North
Fort Providence Resource Management Board

EDMONTON – 22 novembre 2006

GOUVERNEMENT

Alberta Agriculture, Food and Rural Development
Alberta Energy
Alberta Environment
Alberta Infrastructure and Transportation
Albert Legislative Assembly
Alberta Research Council
Alberta Sustainable Resource Development
Alberta Urban Municipalities Association
Ville d'Edmonton
Environnement Canada
Ville de Drayton Valley

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Alberta Energy Research Institute
Alberta Forest Products Association
Alberta Geological Survey
Alberta Grain Commission
Alberta Livestock Industry Development Fund
Association of Professional Engineers, Geologists and Geophysicists of Alberta
ATCO Power Canada Ltd.
BioProducts Alberta
Brazeau NRG
Carbon Busters Inc
Climate Change Central
Cumulative Environmental Management Association
Dow Chemical Canada inc.
Environmental Services Association of Alberta
EPCOR
Fort McMurray Public School Board
Implementation and Advisory Group Ltd.
Keyano College
Lehigh Inland Cement Limited
Metis Settlements General Council
Parkland Institute
Prairie Mines and Royalty Ltd.

Saddle Lake
Sierra Club du Canada – section des Prairies
SNC Lavalin
Technical Services Advisory Group
Université de l'Alberta
Weyerhaeuser Company Ltd.

VANCOUVER – 24 novembre 2006

GOVERNEMENT

British Columbia Ministry of Agriculture and Lands
British Columbia Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources
British Columbia Ministry of Environment
British Columbia Ministry of Forests and Range
Capital Regional District Roundtable on the Environment
Ville de Burnaby
Ville de Kamloops
Ville de Westminster
Environnement Canada
Greater Vancouver Regional District
Ressources naturelles Canada
Resort Municipality of Whistler
Yukon Department of Environment

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Artist Response Team Inc (ART)
Associated Engineering (BC) Ltd.
Ballard Power Systems
BC Hydro
British Columbia Government Employees Union
British Columbia Hydro and Power Authority
Canadian Business for Social Responsibility
Chrysalix Energy
Clean Current Power Systems Inc.
Compliance Energy Corporation
David Suzuki Foundation
ECO Fuel Systems Inc.
Fraser Valley Regional District
GLOBE Foundation of Canada
Graymont Ltd.
Hemmera Envirochem Consulting
Hydrogen & Fuel Cells Canada
Lynn Ross Consulting
MacKenzie Fujisawa

Ocean Renewable Energy Group
Pacific Institute for Advanced Study
PDK Projects Inc.
Pembina Institute
Powerex
Pulp, Paper and Woodworkers of Canada
QuestAir Technologies
SaskPower
Schneider Electric
Université Simon Fraser
SyncWave Energy Inc.
Tantalus Systems Corporation
TELUS
Translink
Union of British Columbia Municipalities
Université de la Colombie-Britannique
Université de Victoria
Western GeoPower Corp.

CALGARY – 27 novembre 2006

GOVERNEMENT

Ministry of Agriculture and Lands de la C.-B.
Ville de Calgary
Ville de Medicine Hat

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Alberta Barley Commission
Alberta Beef Producers
Alberta Wilderness Association
ATCO Power Canada Ltd.
Baseline Emissions Management Inc.
Calgary Chamber of Commerce
Canadian Association of Petroleum Producers
Canadian Energy Efficiency Alliance
Association canadienne de pipelines d'énergie
Canadian Energy Research Institute
Canadian Fertilizer Ltd.
Canadian Natural Resources Limited
Institut canadien des produits pétroliers
Climate Change Central
Consultant
DW Environmental
Eco Access Inc.

EnCana Corporation
Energy Inet Inc.
ENMAX
Foresight Canada
Genesis Projects Ltd.
Glendower International Limited
Golder Associates Ltd.
Golder-Ecotys-Solutions
L'Impériale
Integrated Environments Ltd.
Newalta Corporation
North American Oil Sands Corporation
Orica Canada Inc.
Petro-Canada
Quicksilver Resources Canada Inc.
Renewable Energy Solutions
SAIT Polytechnic
Consultant indépendant
Shell Canada Limitée
Sparks & Associates Inc.
Stantec Consulting
Suncor Energy Inc.
Synenco Energy Inc.
Taylor Gas Liquids Ltd.
TransAlta Corporation
TransCanada Corporation
Université de Calgary
Utilities Consumer Advocate
Van Ham Resources / Institut international du développement durable
Water Rights Inc.

OTTAWA – 30 novembre 2006

GOVERNEMENT

Assemblée des Premières Nations
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ville d'Ottawa
Environnement Canada
Finances Canada
Affaires étrangères Canada
Santé Canada
Industrie Canada
Ressources naturelles Canada

Nunavut Department of Intergovernmental Affairs

Bureau du vérificateur général du Canada

Cabinet du Premier ministre

Sénat du Canada

Transports Canada

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Association du transport aérien du Canada

Amec

Énergie atomique du Canada limitée

Haut-commissariat de Grande-Bretagne

Conseil canadien des chefs d'entreprise

Conseil canadien des ingénieurs

Institut canadien des engrais

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Association canadienne de l'hydrogène

Canadian Institute for Business and the Environment

Congrès du Travail du Canada

Association canadienne de santé publique

Association canadienne de normalisation

Alliance canadienne du camionnage

Association canadienne de l'énergie éolienne

CanSIA - Association des industries solaires du Canada

Université Carleton

Champions de l'air pur

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier

Dow Chemical Canada Inc.

Earnscliffe Strategy Group

Ambassade de la Suède

Énergie Brookfield

EnPross Inc.

Fédération canadienne des municipalités

Association des produits forestiers du Canada

Global Public Affairs

Centre de recherches pour le développement international

Inuit Tapiriit Kanatami

Société Makivik

Ralliement national des Métis

New Economy Development Group Inc.

Forum économique du Nunavut

Nunavut Energy Centre

Nunavut Tunngavik Inc.

Ontario Power Generation Inc.

Pembina Institute for Appropriate Development
Association canadienne du gaz propane
Association des chemins de fer du Canada
Science and Technology Programs Coordination
SES Research (Ottawa)
Sierra Club du Canada
Soil Conservation Council of Canada
Suncor Energy
Université d'Ottawa
whatIf? Technologies Inc.

MONCTON – 5 décembre 2006

GOVERNEMENT

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ville de Bathurst
Ville de Fredericton
Ville de Moncton
Environnement Canada
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien - Atlantique
Entreprises Nouveau-Brunswick
Énergie Nouveau-Brunswick
Environnement et Gouvernements locaux Nouveau-Brunswick
Affaires intergouvernementales et Relations internationales Nouveau-Brunswick
Transports Nouveau-Brunswick
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador, Department of Environment and Conservation
Terre-Neuve-et-Labrador, Department of Natural Resources
Nouvelle-Écosse, Department of Environment and Labour
Île-du-Prince-Édouard, Department of Environment, Energy and Forestry
Île-du-Prince-Édouard, Department of Transportation and Public Works
Ville d'Edmundston

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Conservation Council of New Brunswick
Université de Dalhousie, School for Resource and Environmental Studies
Enerplan
KAIROS Cape Breton
Université Memorial de Terre-Neuve
Municipalité de Clare
Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
Le groupe Énergie NB
Newfoundland and Labrador Hydro

Nova Scotia Power
Sierra Club du Canada (division de l'Atlantique)
Université du Nouveau-Brunswick

WINNIPEG – 7 décembre 2006

GOVERNEMENT

Gouvernement du Manitoba, Cabinet for Policy
Conseil canadien des ministres de l'environnement
Ville de Brandon
Ville de Winnipeg
Assemblée législative, Manitoba
Manitoba Aboriginal and Northern Affairs
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba
Commission de protection de l'environnement - Manitoba
Conservation Manitoba
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Finances Manitoba
Infrastructures et Transports Manitoba
Sciences, Technologie, Énergie et Mines Manitoba
Saskatchewan Environment
Saskatchewan Industry and Resources
Ville de Morden
Parti Vert de Winnipeg

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Advanced Education and Literacy
Agricultural Producers Association of Saskatchewan
Association of Manitoba Municipalities
Business Council of Manitoba
Conseil du bâtiment durable du Canada
Canadian Clean Power Coalition
Canadian Climate Exchange Inc.
Centre for Earth Observation Science
Centre for Indigenous Environmental Resources
Green Manitoba Eco Solutions
Groupe Sol en main
Horizon vert - Centre du Québec
Innovative Hydrogen Solutions Inc.
Keystone Agricultural Producers
Loewen
Louisiana Pacific Canada Ltd.

Manitoba Chambers of Commerce
Manitoba Federation of Labour
Manitoba Hydro
Manitoba Model Forest Inc.
Nature Saskatchewan
Navigator
New Flyer Industries
Université de Winnipeg, Centre for Sustainable Transportation
Time to Respect Earth's Ecosystems
Université du Manitoba
Université de Winnipeg
Whelan Enns Associates

Annexe II : Modèle d'ordre du jour d'une séance de sensibilisation

But : Utiliser les commentaires recueillis pendant ces séances pour présenter au gouvernement fédéral canadien une description claire des points de vue des intervenants sur la façon dont la consommation et la production d'énergie du Canada peuvent, d'ici la moitié du siècle, créer des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs de la séance

- Présenter les conclusions de la note consultative de la TRNEE sur l'énergie et le changement climatique à long terme et les utiliser comme point de départ à la discussion sur la façon dont le Canada peut se préparer à d'importantes réductions des gaz à effet de serre d'ici la moitié du siècle.
- Obtenir des commentaires d'intervenants bien informés dans différentes régions du Canada sur les principales conclusions de la note consultative :
 - commentaires techniques sur l'analyse du scénario;
 - commentaires sur les trois priorités stratégiques établies par la TRNEE, les mesures technologiques précises pour chacune et leurs incidences politiques.

8 h	Inscription
8 h 30 à 8 h 35	Accueil (<i>président de la TRNEE</i>)
8 h 35 à 8 h 40	Ordre du jour et objectifs de l'atelier (<i>animateur</i>)
8 h 40 à 9 h 10	Aperçu - Conseils de la TRNEE sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques (<i>président de la TRNEE</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Exposé • Questions sur le mandat et le rôle de la TRNEE
9 h 10 à 9 h 40	Présentation de l'analyse de la TRNEE (<i>Ralph Torrie, ICF International</i>)
9 h 40 à 10 h 20	Discussion générale (<i>Discussion dirigée – animateur</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Questions en vue d'éclaircir l'analyse technique • Commentaires sur les hypothèses du scénario et analyse technique
10 h 20 à 10 h 30	PAUSE

10 h 30 à 12 h 15 **Réactions générales aux conseils de la TRNEE sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques**
(animateur et participants)

- Premiers commentaires des participants
- Question : Ensemble, les conclusions et les priorités stratégiques de la TRNEE représentent-elles une façon possible et crédible pour le Canada de réaliser des réductions des émissions de carbone importantes d'une façon qui satisfait aux besoins énergétiques d'une économie croissante et améliore la qualité de l'air du Canada?

12 h 15 à 13 h **DÎNER**

13 h à 14 h 50 **Réaction aux priorités stratégiques de la TRNEE**

Discussion sur les trois priorités stratégiques

- Rendement énergétique
 - Secteur industriel
 - Secteurs des services et résidentiel
 - Secteur des transports
- Production d'énergie : capture et stockage du carbone dans le secteur pétrolier et gazier
- Production d'électricité
 - Cogénération
 - Charbon écologique et stockage du carbone
 - Énergie éolienne

Pour chaque priorité stratégique :

- **Question 1 : Que pensez-vous du rôle et de la faisabilité des mesures technologiques faisant partie de la priorité stratégique?**
- **Question 2 : Quelles sont les possibilités et les contraintes pour agir à ce chapitre?**
- **Question 3 : Quels sont les signaux clairs nécessaires afin de traiter de la priorité stratégique?**

14 h 50 à 15 h **Récapitulation et remerciements**

- Propos entendus (président de la TRNEE)
- Prochaines étapes (président et PDG de la TRNEE)